

Toujours à votre disposition un assortiment intéressant dans les habits et pardessus pour hommes et enfants. Spécialités surtout dans les habits faits sur mesure. Soyez assurés d'obtenir SATISFACTION. ALBERT MICHAUD Ave Evêché RIMOUSKI

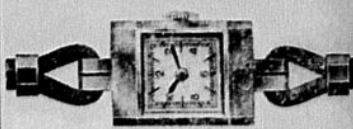
L'ECHO du Bas St-Laurent

Hebdomadaire de pensée catholique, d'action



sociale, de reveil regional et d'information locale

Leo N. Duchesne Horloger-Bijoutier



Un homme qui a 32 ans d'expérience est au service du public.

en face du Bureau de POSTE. Ave. de la Cathédrale C.P. 489 Rimouski.

Publié par L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

DIRECTEUR : Jean-Baptiste Côté

Organe de la région du Bas St-Laurent

Réflexions sur la guerre

(suite)

(Collaboration particulière)

II

LE DROIT DE GUERRE

Si la guerre est un rapport entre les collectivités politiques qui tendent à établir un ordre dans leurs relations réciproques, on peut alors se demander quelle place occupe le droit de guerre dans ces relations.

Quand on parle de droit de guerre, il ne s'agit pas de lois ni des usages dont les belligérants sont sensés tenir compte durant les opérations militaires. Il y a une différence considérable entre le "jus belli" et le "jus in bello". Il ne s'agit pas non plus du problème médiéval de la guerre juste qui diffère beaucoup de celui qui se pose de nos jours.

Le Moyen-Age avait une façon bien à lui de considérer les choses. Il se posait à peu près ainsi la question: quelles sont les circonstances où le prince a le droit de faire la guerre? Dans le cas d'une faute de l'adversaire, par exemple, on reconnaissait au prince le droit d'exercer une action punitive au nom du bien commun. C'était le devoir du prince de servir le droit commun. On considérait les pouvoirs et devoirs du prince, non ceux de l'Etat. Prince et Etat étaient loin de s'identifier.

Nous de l'époque moderne, nous partons plutôt de l'Etat, sujet de droit public. Et nous posons autrement le problème. Nous nous demandons: l'Etat possède-t-il par nature le droit de guerre?

Le droit de guerre moderne, dans le système juridique actuel, supporte assez mal une analyse sérieuse. On a d'abord accoutumé de considérer la guerre comme un accident anormal dans un ordre juridique. En ces derniers temps, on a constaté une tendance à n'y voir qu'un pur fait, comparable à celui de la naissance d'un individu, bien plus, un fait sans portée sociale ni caractère juridique!

Le paradoxe nous paraît suffisamment noué. L'opinion traditionnelle considère elle aussi la guerre comme un fait. Mais le plus élémentaire bon sens n'enseigne-t-il pas que noser ce fait suppose qu'on a le droit de le poser?

Sur quoi repose alors le droit de guerre?

Avant de répondre à cette question, il convient de replacer ce droit dans l'ensemble des principes du droit international dont les deux plus importants, ici, semblent consacrer la primauté de la personnalité et la souveraineté de l'Etat.

Selon Albert Sorel, le mot Etat et le concept que cette appellation contient ne datent pas du Moyen-Age, mais de la Renaissance. Trois facteurs principaux ont contribué à former l'idée de l'Etat: la conception venue de Rome, la pensée chrétienne voulant que le prince soit l'élu de Dieu et enfin la féodalité.

Cette notion s'est imposée peu à peu aux juristes et a finalement constitué le fait de la personnalité juridique de l'Etat. Dès lors, l'Etat est une personne morale ayant ses droits et ses devoirs; bref, il est un postulat du droit public. Trois notions caractéristiques confèrent l'aspect juridique à la personnalité de l'Etat: sa constitution juridique elle-même, sa notion abstraite et formelle, enfin le caractère d'un absolu, représentant une entité déliée du contexte dans lequel l'Etat est nécessairement engagé.

D'autre part, on appelle souverain celui qui, détenant le pouvoir, possède de la "Surenna potestatem". Or c'est l'Etat, personne morale, qui jouit aujourd'hui de cette souveraineté externe. Il faut voir là l'influence du volontarisme plaçant la source du droit dans la volonté supérieure, conception qui est en même temps un effet du subjectivisme juridique.

La souveraineté externe de la personne morale de l'Etat découle de son indépendance même. Il en résulte trois conséquences par rapport au droit de guerre: entière liberté pour l'Etat de participer aux mouvements dits libérateurs; liberté de juger seul les exigences de sa sécurité; l'Etat-souverain, unique juge compétent dans sa propre cause. Aussi le droit de guerre est-il pour lui celui de résoudre par la force des armes un conflit entre Etats. Ce serait un droit subjectif décollant de la souveraineté même. Il n'est malheureusement presque plus question de guerre juste, légitime. La guerre est devenue l'exercice d'un droit juridique naturel, provenant de la notion de personnalité indépendante de l'Etat.

Cette conception moderne faisant de la guerre l'exercice d'un droit juridique, et rien de plus, annule une mise au point. Car il semble bien qu'un conflit armé doive apparaître plutôt aujourd'hui comme une fonction internationale dépendant d'un système plus ou moins discrétionnaire.

Le but de l'Etat moderne est d'assurer le bien commun ou l'ensemble des conditions sociales nécessaires au bien complet de la vie humaine. Etre social, l'Etat ne peut atteindre seul sa fin. Il faudra qu'il entre en relation avec tous les autres Etats, s'il veut justifier sa raison d'être. Les Etats doivent donc se soumettre aux exigences de cette vie sociale plus large et former une société internationale qui est une société à fondement naturel, une société interétatique.

Le point de départ de cette institution nécessaire ne sera pas l'Etat, mais l'idée même de société politique. S'il en est ainsi, la tendance à l'universalité renaitra; l'universalisme aura la prépondérance dans la société politique internationale. On en viendra à cette conclusion que le monde entier doit collaborer. Mais, puisque la notion même de politique n'implique naturellement qu'un ordre entre les hommes concrets, localisés, divers d'esprit et de mentalité, il faudra aussi compter avec l'organisation politique locale, nationale.

La société internationale a donc une base naturelle; elle est une société organique établissant un ordre qui répond à tout le réel: le point de vue universel et le point de vue individuel. Empires, dominions, colonies, etc., doivent en faire partie; car le monde actuel n'est pas formé que d'Etats.

Dans cette occurrence, le droit de guerre n'existera plus pour chaque Etat pris individuellement. Chaque Etat possèdera ce droit en vertu d'une compétence juridique: pouvoir reconnu à une société politique de poser des actes de guerre, constituant une suppléance de la société internationale, avec contrôle.

conditions sociales nécessaires au bien complet de la vie humaine.

Etre social, l'Etat ne peut atteindre seul sa fin. Il faudra qu'il entre en relation avec tous les autres Etats, s'il veut justifier sa raison d'être. Les Etats doivent donc se soumettre aux exigences de cette vie sociale plus large et former une société internationale qui est une société à fondement naturel, une société interétatique.

Le point de départ de cette institution nécessaire ne sera pas l'Etat, mais l'idée même de société politique. S'il en est ainsi, la tendance à l'universalité renaitra; l'universalisme aura la prépondérance dans la société politique internationale. On en viendra à cette conclusion que le monde entier doit collaborer. Mais, puisque la notion même de politique n'implique naturellement qu'un ordre entre les hommes concrets, localisés, divers d'esprit et de mentalité, il faudra aussi compter avec l'organisation politique locale, nationale.

La société internationale a donc une base naturelle; elle est une société organique établissant un ordre qui répond à tout le réel: le point de vue universel et le point de vue individuel. Empires, dominions, colonies, etc., doivent en faire partie; car le monde actuel n'est pas formé que d'Etats.

Dans cette occurrence, le droit de guerre n'existera plus pour chaque Etat pris individuellement. Chaque Etat possèdera ce droit en vertu d'une compétence juridique: pouvoir reconnu à une société politique de poser des actes de guerre, constituant une suppléance de la société internationale, avec contrôle.

Ainsi l'Etat n'a pas un droit subjectif de recourir à la guerre; ce droit appartient à la société internationale de tous les hommes, société qui n'existe pas encore d'une façon parfaite organisée. La morale de la guerre cherche surtout aujourd'hui à intégrer l'Etat, membre naturel d'une communauté internationale, dans cette société elle-même.

A. G.

LES VENDEURS DE BIERE

Les vendeurs de bières veulent une réduction du prix des licences de bière.

Lors de l'assemblée du conseil municipal lundi dernier, les propriétaires de magasins de bière de cette ville ont demandé que le prix des licences pour la vente de la bière dans la ville de Rimouski soit diminué.

Le conseil n'a pas encore donné sa décision.

A L'HONNEUR

M. Laurier Soucy, fromager à Ste-Blandine, Macpès, Cte de Rimouski, à l'emploi de la société des patrons de cette paroisse, dont M. Félix Lepage est le président a obtenu son diplôme et son permis de première classe pour la fabrication du fromage avec la recommandation de l'inspecteur et la note "Très bien".

COURS D'ART DOMESTIQUE A ST-VALERIEN

Les cours de coupe et de couture sont donnés par Mademoiselle Simone Pelletier de l'Ecole des Arts. Cinquante dames et jeunes filles suivent assidûment ces cours.

LA CHAMBRE DE COMMERCE JR

Dimanche dernier la Chambre de Commerce Junior de Rimouski a tenu une grande assemblée générale au Palais de Justice de Rimouski, sous la présidence de M. Arthur Gendreau.

Au début de l'assemblée plusieurs nouveaux furent admis à faire partie de la Chambre comme membres.

On procéda ensuite à la formation des Comités suivants: 1.—Un comité d'agriculture. 2.—Un comité d'urbanisme. 3.—Un comité de transport. 4.—Un comité d'administration de la justice. 5.—Un comité de protection contre le feu dans les édifices publics. 6.—Un comité des salaires raisonnables. 7.—Un comité de tourisme. 8.—Un comité de placement. 9.—Un comité d'initiative.

L'assemblée a été ajournée à dimanche le 13 février prochain à 12.30 p.m. au Palais de Justice.

DECES DE M. PHILIPPE PARENT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Philippe Parent, du Quai de Rimouski, époux de Sophie Pelletier, survenue samedi dernier. Il était âgé de 80 ans et 10 mois. Son service fut chanté lundi matin à la Cathédrale de Rimouski par M. l'abbé Rosaire Lebrun, curé du Quai de Rimouski.

COUR DE MAGISTRAT

La Cour de magistrat a siégé ici lundi, sous la présidence de M. le juge Antonio Couillard et a entendu plusieurs causes de la Commission des Liégeurs contre des citoyens de la région. Au cours d'une de ces causes le président du tribunal demanda la mise en prison d'un témoin qui refusait de répondre et avait un langage irrévérencieux. Comme le grand comtable Alfred Bélanger s'approcha du témoin pour le conduire au cachot, celui-ci décida de parler, mais il était dans un état d'ébriété assez avancé et il fut impossible d'en tirer des réponses précises. Le tribunal jugea à propos de l'expulser de la cour.

Cet incident a créé un peu d'émoi chez les nombreux spectateurs.

MARIAGE A LA CATHEDRALE

Lundi matin à la Cathédrale de Rimouski a été célébré le mariage de Mlle Rachel Gilbert, fille de M. et Mme R. O. Gilbert de cette ville, avec M. Roland Leblanc, agronome de cette ville. M. l'abbé Adolphe Tremblay curé de la cathédrale a béni le mariage. Après la cérémonie nuptiale le déjeuner a été servi chez les parents de la mariée. Le nouveau couple est parti en voyage de noces à Montréal et à Ottawa. Nos souhaits de bonheur et prospérité les accompagnent.

DECES DE M. ADOLPHE DAIGLE

M. Adolphe D'Aigle, vétéran de la grande guerre, est décédé dimanche dernier à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Il était âgé de 38 ans. Son service fut chanté à la cathédrale mercredi matin à 8 heures.

LES RED INDIENS DE QUEBEC VS RIMOUSKI DIMANCHE LE 13 FEVRIER

Dimanche prochain les RED INDIANS DE QUEBEC seront aux prises avec le club RIMOUSKI. On sait que M. Paul-Emile Lévesque, ancien gardien des buts du club Rimouski figurera dans les filets du club Rimouski pour le reste de la saison. Notre équipe locale est complètement réorganisée et la présence de Lévesque dans ses filets a tellement ranimé les joueurs qu'ils semblaient tous rajeunis de dix ans lors de leur rencontre avec le club DALHOUSIE. On sait que le Dalhousie a subi un blanchissage au score de 11-0 dimanche dernier.

DECES DE M. JOS. DUBE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Dubé époux de Philomène Ouellet survenue le 9 courant. M. Dubé était âgé de 77 ans. Le défunt laisse, outre son épouse, trois fils: Edmond, de Chandler, P.Q., Charles, de Berlin, N. H., et J.-Antoine de cette ville.

Quatre filles: Mme Théophile St-Laurent de Pricé (Rose-Anna) Mme J.-A. Labrie, de Berlin, N.H. (Marie Adèle) Mme Philippe Bélanger de cette ville (Jeanne) et Mlle Imelda de cette ville.

A madame Dubé et sa famille nos condoléances sympathiques. Ses funérailles ont eu lieu ce matin. L'ECHO du Bas St-Laurent offre ses plus vives condoléances à toutes ces familles éprouvées.

LE COMTE DE MATAPEDIA SE DISTINGUE DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Pour faire suite à une propagande en faveur de l'amélioration des sols, les cultivateurs du Comté de Matapédia ont importé, en 1937, 46 charrs de pierre à chaux donnant un total de 1525 tonnes.

Il est à noter que ces résultats classent le comté au premier rang comme importateur d'amendements calcaires. Aux chiffres déjà mentionnés nous pouvons ajouter 3000 tonnes de marne calcaire extraite des différents laes de la région.

Ces résultats, qui dénotent un bel esprit de progrès, sont tout à l'honneur des cultivateurs de la Vallée de la Matapédia.

Communiqué de l'Agronome.

ENTRE DEUX ECHOS

CREDIT SOCIAL ET COMMUNISME

Les nombreuses lettres que je reçois de ce temps-ci chantent avec un ensemble touchant les louanges de M. Even, le prophète du Crédit Social dans la Province de Québec, et avec la même unanimité, elles expriment l'horreur de l'audace que j'ai eue d'écrire que M. Even, un si bon Français, au pays depuis 35 ans, était un propagateur d'utopies.

Je veux bien, chers correspondants, que M. Even soit un parfait gentleman; j'en suis même convaincu mais nous ne sommes pas obligés pour cela d'accueillir les mains jointes, les utopies qu'il prêche. Il me semble que les héritiers des Français qui sont venus ici avant la révolution et qui ont jeté les fondements, avec l'héroïsme que l'on sait, de notre patrimoine religieux, économique et social qui n'est pas si mauvais, quoiqu'on dise, ont bien le droit de demander quelques garanties aux derniers venus quand ceux-ci s'attachent à propager des doctrines dangereuses pour la conservation de ce patrimoine. Et puis, je me défie instinctivement des réformateurs dont l'unique profession est de réformer. On aimerait à connaître pour le compte de qui ils travaillent.

Je sais comme tout le monde, que nous sommes affligés de monopoles exécrables qui sont comme des vilaines sangues collées à notre régime économique mais je sais aussi que c'est faire le jeu du communisme que de crier: "sus aux puissances d'argent" et je crois pouvoir le prouver dans une minute. C'est jeter dans la masse agrie par la crise et qui n'est pas préparée à entendre cette prédication, des

DECES DE M. ARTHUR ALLARD

M. Arthur Allard, mécanicien du Canadien National est décédé subitement samedi dernier.

Le défunt était en charge de l'accoudation qui arrive de Mont-Joli au cours de l'avant-midi. Comme le train entrainait en gare, M. Allard se sentit gravement indisposé et il demanda à son chauffeur d'aller chercher du secours. Lorsque ce dernier revint quelques minutes plus tard avec un prêtre et un médecin, il était déjà inconscient.

Transporté à l'hôpital St-Joseph de cette ville, il expira en arrivant. Il était âgé de 54 ans et au service du Canadien National depuis 35 ans.

Les funérailles ont eu lieu à la Rivière du Loup. On pourra en lire le compte-rendu dans le courrier de ce vendredi que nous publions dans une autre page.



L'Ex-Empereur d'Allemagne Guillaume II, voudrait, dit le "Reynolds News" finir ses jours dans sa patrie. On sait que depuis 1918 il est sous la surveillance de la Hollande relégué au château de Doorn.

Il aurait fait pressentir les Gouvernements du Reich, des Pays-Bas de la Grande-Bretagne et de la France pour un transfert dans un château de Silésie. Cette question soulève une clause du traité de Versailles et par suite, une question sur laquelle tous les belligérants de la guerre de 1914-1918 ont à se prononcer. La France et la Belgique ne seraient pas opposées à donner satisfaction à la demande de l'Ex-Kaiser, assure notre confrère, Client G.C.P.I.

germes de révolution; on fait miroiter à ses yeux des mirages qu'elle aime à prendre pour des réalités. En Alberta, on a endoctriné toute la province avec la chimère du fameux dividende mensuel.

Et que de millions n'a-t-on pas égarés ailleurs avec la doctrine communiste! Il n'y a pas de doctrine sociale plus séduisante à première vue que celle de Karl Marx; une personne sincère qui n'est pas prévenue et qui ne connaît pas l'astuce communiste sera complètement subjuguée par l'apparente beauté de ces dogmes qui ne semblent inspirés que pour le relèvement du travailleur et du pauvre. Cependant y a-t-il quelque chose de plus mortel que cette doctrine.

Je regrette maintenant de faire de la peine et de scandaliser beaucoup de bonnes âmes, mais je dois déclarer que la doctrine chère à M. Aberhart et à M. Even s'inspire de la pure doctrine communiste. Et voici comment: Quels sont les thèmes que l'on trouve dans les cahiers du Crédit Social de M. Even et que l'on propose comme sujets d'étude?

(a) La production capitaliste et la théorie de la valeur;

(b) L'exploitation du prolétariat et du travailleur;

(c) L'argent et le capital;

(d) L'accumulation du capital et le paupérisme des masses;

(e) Les contradictions du régime capitaliste et les crises périodiques;

(f) L'exploitation du capital, le partage du monde et ses conséquences: la crise générale du capitalisme.

N'est-ce pas que c'est beau? Eh bien, ces grandes phrases inspiratrices que les adeptes du Crédit Social étudient avec ardeur dans leurs petits comités secrets, elles viennent directement de l'Université Ouvrière de France, organisme fondé en 1932 par les communistes de France et dont le secrétariat est installé à la même adresse que celui de la section française de l'Internationale des libérateurs prolétaires, autrement dit, des Travailleurs sans-Dieu. Cette liste est celle des cours inscrits au programme d'étude de l'Université Ouvrière pour les années 1934-35, cours ouverts à tous les travailleurs pour l'étude du Marxisme. La science du prolétariat. Tous les 15 jours, des conférences sont données sur la religion opium du peuple, l'Université Ouvrière a, au premier plan de ses préoccupations, la réforme de l'enseignement et de l'éducation ouvrière.

Orad donc, sera-t-on assez clairvoyant pour comprendre que ce n'est pas en semant des germes de haine de classe que s'accomplira la restauration sociale? Ce n'est pas cela qu'enseigne la doctrine sociale de l'Erilise et ce n'est pas de cette façon qu'elle fait l'éducation ouvrière.

Voilà un peu, en regard du programme de l'Université Ouvrière celui des Ecoles Normales Ouvrières de France fondées pour "faire ressortir les richesses inépuisables contenues dans l'enseignement de son Eglise a su, tout en restant immuable dans ses principes, s'adapter à l'évolution des sociétés civiles de notre ère chrétienne et aux transformations économiques qui en sont résultées.

Voici leur programme d'étude pour 1937-1938:

(a) La rôle du capital;

(b) Du socialisme dans l'organisation professionnelle;

(c) L'organisation professionnelle et le droit de grève;

(d) Conditions de travail;

(e) Lois sociales et nécessités économiques;

(f) Socialisme et travail.

Tout esprit impartial devra admettre que c'est le programme des Ecoles Normales Ouvrières qui est le seul bon car il n'a pas à sa base la haine des classes, grand moyen de propagande du communisme.

Je veux ici faire une digression pour désabuser ceux qui cherchent à s'endormir dans la douce illusion que le communisme ne peut pas s'introduire dans la "catholique" Province de Québec. Un bon tiers de sa population est anti-cléricale d'esprit; la moitié au moins, professe un catholicisme conformiste tout en surface et agit dans sa vie privée et en affaires d'après des principes franchement païens. Voilà donc un beau domaine colonisable pour le communisme et on peut croire que Moscou ne l'ignore pas.

UN PEU D'HISTOIRE POLITIQUE:

Un ami m'écrivit d'Ottawa et me signalait que jamais nos compatriotes de l'Alberta n'ont joui d'autant de faveurs et de privilèges que sous le gouvernement Aberhart et, il trouve que cela est un fort argument en faveur du Crédit Social. Mon ami ajoute ensuite: "L'homme est peut-être illuminé mais il n'est pas un fanatique"; tant mieux, il en a bien assez d'être un illuminé et un doctrinaire; on ne peut pas le charger de tous les défauts. En tous cas il s'est révélé dictateur dangereux par sa loi sur la presse.

Ses bonnes dispositions envers les Canadiens-français ne changent rien à

la valeur du Crédit Social; ce n'est pas l'homme qui est en cause ici mais sa doctrine. On peut admettre qu'en cherchant à se concilier les bonnes grâces des Canadiens-français, à un moment où ses compatriotes le rejettent et expédient leurs capitaux en-dehors de la province, Aberhart fait preuve d'un sage opportunisme; il sait que les Canadiens-français se passionnent facilement pour les idées nouvelles sans prendre le temps bien souvent de juger de leur valeur et qu'il y a là un terrain éminemment favorable à la diffusion de sa doctrine.

Je me permets ici de faire un rapprochement qui, j'espère, ne froissera pas les partisans du Crédit Social. Il s'est trouvé autrefois en Alberta une administration qui a été aussi très favorable aux Canadiens-français; c'est celle du gouvernement Rutherford. Je parle ici de faits que j'ai touchés du doigt pour ainsi dire car, sous le régime Rutherford qui correspondait avec l'époque d'expansion et de colonisation de l'Alberta, j'ai été intimement mêlé aux questions scolaires en qualité de commissaire officiel et de vérificateur et j'ai été à même de juger de la largeur de vues de ce gouvernement. Nous obtenions toutes les concessions dont nous avions besoin pour l'enseignement français et religieux.

Cependant cette administration a été l'une des plus désastreuses qu'ait eues l'Alberta; des ministres furent compromis dans la construction des chemins de fer de la Rivière de la Paix et de l'Alberta & Great Waterways et si un scandale de grande envergure n'éclata pas, ce fut grâce à l'action prompte et énergique de Sir Wilfrid Laurier, qui était alors au pouvoir à Ottawa. Sir Wilfrid vint à Edmonton en toute hâte, il fit disparaître le père Rutherford qui paya de sa tête les bêtises de ses collègues et installa à sa place le Juge Sifton, frère de l'inoubliable Clifford. La transaction n'a pas été heureuse pour l'Alberta.

Faudrait-il conclure de l'expérience Rutherford que les Canadiens-français devaient endosser les turpitudes de ce gouvernement? Ils l'ont fait aveuglément cependant.

Au risque d'être un peu long, je veux citer un autre cas identique. C'est l'histoire politique du Manitoba qui nous le fournit. C'était sous le régime Roblin. Là aussi les Canadiens-français bénéficièrent d'un traitement dont ils n'ont pas eu l'équivalent depuis; cependant ce régime sombra dans l'ignominie du scandale de la construction du palais du gouvernement. Roblin alla finir ses jours dans l'obscurité en Ontario et quelques-uns de ses amis furent passer par le pénitencier. Il y aurait plusieurs autres chapitres édifiants à écrire sur ces administrations dans la dispensation des licences d'hôtels et sur les monopoles exercés dans ce domaine par certains gros boss politiques qui ont illustré notre race à-bas, mais cela sera pour une autre fois.

Pour ne pas faire d'envieux, j'ajoute que Rutherford était libéral et Roblin conservateur.

BIERE ET RADIO

La Commission de la radio choisit mal le moment pour augmenter le prix de ses permis. De tous côtés on réclame contre la chère Commission et, il faut bien admettre que ce n'est pas toujours sans motif valable. On peut dès maintenant prévoir que les nouveaux permis ne seront pas payés sans grognements.

Au nombre des griefs qu'on entend formuler contre la Commission est la publicité en faveur de la bière; on trouve qu'une telle publicité est de mauvais goût. Chaque semaine la poste nous apporte des lettres nous demandant de protester contre cette publicité.

Il convient d'admettre qu'il faut un désintéressement, presque héroïque pour refuser cette publicité si rémunératrice. C'est ce qui fait que ce problème est plus difficile à régler qu'on ne croit généralement et, il n'est peut-être pas suffisant de fulminer contre la Commission pour le solutionner. Un brave curé propose de faire la grève en refusant de payer les permis. Un tel geste généralisé ferait sans doute quelque impression.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, l'occasion est propice à d'autres commentaires.

La radio est encore dans son enfance mais déjà elle a pris une importance énorme, c'est pourquoi elle est convoitée de bien des intérêts dont l'action ne s'exerce pas toujours dans le sens du bien général. Nous en avons une preuve dans les événements d'Espagne. Si, au début, les Nationalistes n'avaient pu s'emparer de quelques postes d'émissions pour faire savoir instantanément au pays leur action, et soutenir le moral des combattants, leur révolution était étouffée.

Il est donc tout naturel qu'un instrument aussi efficacement propre à coordonner une action d'ensemble dans l'immortel mouvement soit l'objet de convoitises et de manœuvres de subversions.

Tous les Canadiens que préoccupent quelque peu les questions sociales, économiques et politiques, ont le devoir de s'opposer à la radio afin que les manœuvres de cette industrie ne puissent nuire de graves défavorables à leurs meilleurs intérêts.

J.-B. C.

Qualité indéniable

THE "SALADA"

POUR L'ECOLE ET LE FOYER

ENTRE AMIES

Comme Bernadette

Le mois de février nous ramène le souvenir des Apparitions de Lourdes. Maintes fois au hasard de nos lectures et de nos méditations, nous nous sommes représenté cette Blanche Vision.

La petite Bernadette partie avec une compagne pour aller à la recherche au bois mort, arrive au rocher de Massabielle où la Sainte Vierge lui apparaît. Effrayée par cette vision de lumière et de beauté, la fillette a recours à sa seule défense, sa défense et sa force : son chapelet. Elle se met pieusement à genoux et récite son chapelet. Son chapelet, Bernadette ne savait que, cette prière et encore elle le disait en patois, mais la Céléste Visiteuse ne dédaigne pas de dire le Notre Père et la Gloria Patri sur le beau chapelet qu'elle porte au bras droit, "un chapelet dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était d'or comme l'or des moissons".

Comme elle le dit bien son chapelet, l'humble Bernadette. Alors que le silence s'est fait sur les événements merveilleux de son enfance, la petite paysanne devenue religieuse "disait souvent son chapelet à genoux, aux pieds de la statue de la Sainte Vierge, très recueillie, sans aucun mouvement, sans aucune distraction" dira une de ses compagnes.

Bernadette tenait à son chapelet, elle refusa de l'échanger contre un chapelet de prix que lui offrait un jour, un haut personnage ecclésiastique.

A la troisième apparition, la Dame demande à Bernadette : "Avez-vous votre chapelet ?" La petite lui montre un chapelet que lui avait prêté une de

ses amies. "Ce n'est pas le vôtre, dit l'Apparition". Alors, continue Bernadette, je l'ai remis dans ma poche et j'ai tiré le mien". On comprend pourquoi elle tenait tant à "son" chapelet. Il était son compagnon favori, le témoin des choses merveilleuses qu'elle avait contemplées. Sans cesse, les paroles bénies qui le composent revenaient à ses lèvres. "Elle ne sait que prier Dieu" remarque une petite amie Jeanne Abadie.

Dans les maladies cruelles, dans les épreuves et les humiliations qui ne lui furent pas ménagées, Bernadette trouva consolation et réconfort en récitant son chapelet.

Comme elle, ayons aussi notre chapelet, portons-le sans cesse, récitons-le souvent, simplement comme le faisait au rocher de Massabielle, la privilégiée de la Sainte Vierge.

Prenez l'habitude d'en faire le compagnon préféré de nos heures de solitude. Quand viendront les épreuves et les souffrances, notre âme charmée par le doux murmure des Ave, trouvera elle aussi, le réconfort et la paix dans la méditation de ces mots de la Salutation Angélique.

Habituez nos enfants à faire de cette prière, leur oraison favorite. Lorsqu'ils en auront compris toute la beauté, ils la préféreront à toutes celles que leur offrent les livres de prière, prières qui, souvent ne visent qu'à l'émotion sensible et n'inspirent pas la véritable dévotion.

Comme l'humble Bernadette, aimons à réciter notre chapelet. Nulle autre prière ne saurait nous être plus agréable ni plus profitable.

Jeanne LE FRANCO.

Les DERNIERES CREATIONS de la MODE

TRIBUNE LIBRE

Une mission féminine neutre visite l'Espagne nationale



LA MODE. Deux manteaux garnis de fourrure qui permettent la lecture en plein air malgré le froid très vif

enfant de M. et Mme Willie Levesque Parrain et marraine : Annie Levesque et Rosaire St-Laurent, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Marie-Blanche Levesque, tante de l'enfant.

—A M. et Mme Jos. Piquet, un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Leopold, Parrain et marraine : M. et Mme Alphonse Rioux, grands-parents de l'enfant.



DANS LA LIGNE FEMINEINE, élégante robe du soir en crêpe noir ornée de deux grandes roses brodées l'une rouge et l'autre blanche; l'ensemble est complété par une coiffure-torsade agrémentée d'un voile noir. Création Molyneux, Paris Cliché O.C.P.I.

VIENT DE PARAITRE L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL et L'AFFAIRE GIBBORD

par le R. P. Théophile Hudon, s.j. Un vol. broché, 7 1/2 x 5 1/2 pces, 192 pages.

PRIX : franco, l'explaire, \$0.75

On avait pu écrit jusqu'à présent sur ces temps troublés du fameux Institut Canadien de Montréal. Le R. P. Hudon a fouillé dans tout ce qui avait été publié sur ce sujet, et il nous don-

Monsieur le Directeur,

Je désire protester par le voix de votre journal à propos des chars encombrés, empestés que le C.N.R. met à notre disposition. Les voyageurs n'ont pas le confort ; ils n'ont même pas l'indispensable, c'est-à-dire un siège pour s'asseoir. Dans ce domaine comme dans plusieurs autres, pour ne pas dire tous, les Anglais nous ont sous leur botte.

Les Canadiens-français font leur jeu ; c'est encore plus triste. Notre fierté est réduite à néant, nos richesses, même intellectuelles, ne nous appartiennent plus, notre recul est patent, en un mot, nous sommes bien proches d'un enterrement de première classe.

Pour ne prendre qu'un cas, et c'est celui-ci que je veux dénoncer, je dis que c'est une trahison pour un Canadien-français que de transformer son nom qu'il a reçu au Saint-Baptême par un vocable anglais. Quand la chose est publique, c'est une trahison inqualifiable. Les radiophiles savent parfaitement à qui je fais allusion. Et comme moi, ils sont écoeurés et dégoûtés d'entendre à la radio des annonces qui ont "collé" à leur nom de famille une dénomination que pas un Canadien ne devrait donner à son cheval ou à son chien. Libre à eux peut-être d'étaler ce reniement bête sur leur carte de visite, mais au moins qu'ils ne nous écoeurent pas en le mentionnant au micro. Nous serions portés à croire que ce sont des anglosaxons qui nous parlent, si leurs accents bien français ne nous prouvaient le contraire. Ce sont des CANADIENS FRANÇAIS, annonceurs à des postes émetteurs CANADIENS FRANÇAIS dans une province CANADIENNE FRANÇAISE... Horreur que tout ceci !

Nous sommes loin de généraliser ; les annonceurs ont assez de fierté pour garder leur nom. Mais quelques-uns, traités ceux-là, ont jugé bon de l'angliciser. SNOBISME ! BETISE !

PIF-PAF.

ne un volume plein de substance et de vie. On y apprendra également ce que fut l'Affaire Gibbord, qui nous révèle un état d'esprit de cette époque.

Le livre du père Hudon s'ajoute à tous ceux qui ont été écrits sur notre "Petite Histoire". Il a matière à susciter une vive curiosité sur des événements délicats et complexes.

On peut se procurer cet ouvrage à la librairie de l'Echo du Bas St-Laurent.

Une mission, composée de Madame Renée de Montmort (France), de Fru Dagmar Runge, ancienne membre du Conseil municipal de Horsens (Danemark), de Mrs Harriet Kiderlen, travailleuse sociale aux Etats-Unis et de Fraulein Adele Petmecky, Dr en droit (Allemagne), a entrepris un voyage en Espagne nationaliste pour se rendre compte de la vie sociale sous le régime de Franco. Son rapport déclare entre autres :

"Le long de notre route à travers les territoires délivrés par les troupes nationales, nous avons pu constater avec une précision de plus en plus saisissante que la guerre civile espagnole revêtait toutes les formes escouitaires de la lutte pour l'anéantissement de la culture de la religion et de la conscience nationale du peuple.

"...Ceux qui ont pu se rendre compte sur place des méthodes de tortures spéciales aux rouges de cette destruction par pur besoin de détruire, voient avec épouvante les dangers qui menaçaient le monde entier, au cas où le bolchévisme s'étendrait librement pa delà toutes les frontières.

"Aucune classe sociale ne pourrait être sûre d'échapper à cette rage de totale destruction car, ainsi que nous l'avons remarqué ici, c'est la population laborieuse qui a été tout particulièrement martyrisée, celle justement dont les bolchévistes voulaient soi-disant être les sauveurs..."

"Nous pensons donc que c'est aux femmes nationales de chaque pays d'élever leur voix contre cette doctrine de haine, cette destruction de tout, morale, de toute valeur spirituelle..."

"C'est parce que nous avons été les témoins de l'anéantissement méthodique de l'Espagne, que nous faisons appel à toutes les femmes du monde entier, afin qu'elles s'unissent en un front unique contre le bolchévisme, pour qu'aucun autre pays ne puisse désormais être atteint par la main de la mort rouge".

COMMUNISTES ETRANGERS EXPULSES D'URSS

Le journal socialiste "La Sentinelle" du 11 janvier 1938 annonce que des communistes suisses qui résidaient depuis de longues années en Russie, ont été conduits eux et leurs familles, à la frontière, sans aucune explication et sont rentrés au pays dans le plus complet dénuement. Par ailleurs, 3000 Grecs, 60 Tchecoslovaques et 500 Allemands auraient été arrêtés.

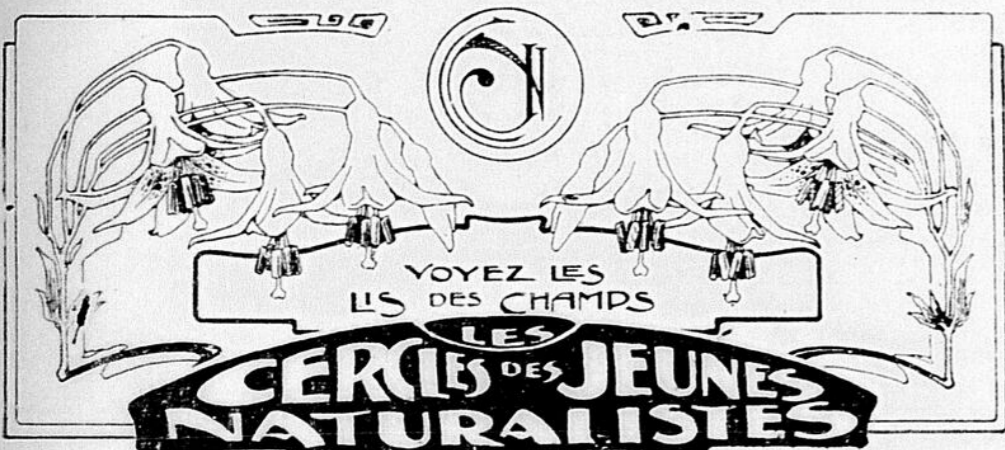
AVEC LE SOURIRE...

La paix qui reste le besoin de nos âmes en peine, il faut savoir la créer en vous et autour de vous : par la sage gestion de votre budget doublée d'efforts et de labeur, vous éloignez les tribulations, fruits de la négligence, du gaspillage et de la paresse. Par la grâce, le soin et le goût, vous donnez à l'intérieur, même s'il est modeste, l'aspect accueillant, vous créez l'atmosphère de la douceur de vivre.

Bonnes maîtresses de maison, excellentes mères et parfaites épouses, que

peut-on vous demander par surcroît ? Puissiez-vous accueillir la vie avec le sourire quand même, avec une volonté de bonne humeur, avec la confiance quand même... confiance qui n'est pas le résultat d'un optimisme inerte et béat, mais confiance dans votre propre vouloir, dans les inépuisables ressources de votre énergie et de votre cœur. Nous vous savons trop vaillantes pour être touchées, même aux heures d'épreuve par le découragement qui est une désertion. Sachez, pour être heureuses, rester des femmes de bonne volonté, vivre et lutter avec "le sourire quand même".

Jeanne LE FRANCO.



Affiliés à la Soc. Can. d'Histoire Naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la Province de Québec.

LA FLORE DU PAYS LAURENTIEN (par le R.F. Marie-Victorin, E.C.)

(suite)

(Par le Rév. Frère Marie-Victorin)

Je ne crois pas qu'aucune des fleurettes qui frappent les regards de nos pionniers ait complètement disparu, bien que certaines, le ginseng pour une, soient devenues fort rares. Mais il est évident que trois siècles de défrichement ont fait reculer les chercheurs d'ombre et de fraîcheur, et qu'un siècle de commerce et de chemins de fer, a fait entrer en lice, avec des succès divers, de nouvelles venues, bien armées pour la concurrence vitale.

Ces éléments nouveaux n'ont guère ajouté à la beauté de notre flore, pas plus que les gens dits "pratiques" n'ajoutent au capital esthétique d'une race et d'une culture. Je crois juste cependant de faire une exception pour le Jonc Fleuri (Butomus umbellatus L.) qui s'introduisit aux environs de Montréal à la barbe des botanistes il y a une vingtaine d'années peut-être, et qui déjà, d'Ottawa aux Trois-Rivières, égale les rivages du Saint-Laurent et de ses tributaires, du rose tendre de ses innombrables ombelles, comme pour nous reposer du vert par trop monotone des Laiches, des Scirpes, des Zizanies et des Rubaniers.

Après avoir vanté la luxuriance de notre printemps, je suis un peu embarrassé pour exprimer la beauté et la puissance de notre flore automnale, et cependant, la passer sous silence serait comme si, ayant à louer un chanteur on négligeait de parler de sa voix !

Quand la plupart des plantes emploient déjà leur force vitale à mûrir leur fruit, les Composées, jusque-là dissimulées dans la verdure ambiante, se mettent tout à coup à fleurir. Et l'on voit alors la multitude des Verges d'Or, rutillantes sous le ciel d'été. La Verge d'Or canadienne envahit bravement tout le sol, dans les champs la charrie ou dans le sillon des bois et des taillis, recouvert des tas de pierres, talus des fossés. Au même moment la Verge d'Or rugueuse peu-

ple les coins humides des bois et les bords des ruisseaux ; la Verge d'Or des bois, malgré son nom, dresse dans les prés secs ses tiges rigides et pauvrement feuillées cependant que la Verge d'Or bleuâtre et la Verge d'Or raboteuse grimpent les pentes des montagnes, laissant à la Verge d'Or des vases le royaume des tourbières, et à la Verge d'Or toujours verte les rivages de l'Océan.

Mais ce sont surtout les Astères qui couronnent et fleurissent la sérénité de notre automne canadien. Légions innombrables que l'on ne voit point venir et qui surgissent quand l'or des Verges s'émeutonne et pâlit ! Elles sont partout, les Astères, dans les prés, dans les bois, au bord des eaux. Pas de coin désolé qu'elles n'embellissent, pas de roc aride dont elles ne couvrent la nudité. Et il y en a pour tous les goûts, depuis l'aristocratique Astère de la Nouvelle-Angleterre, violet et or, jusqu'à la traînante Astère multiflore qui couvre ses longs bras d'une myriade de minuscules étoiles. Du sol de nos forêts jaillissent à chaque pas l'Astère à grandes feuilles portant toiletté d'azur pâle et sur lesquelles pleuvent pendant des jours et des semaines l'or et la pourpre de nos érabes coquettes qui, vous le savez, se mettent en beauté pour mourir. Et je ne crains pas de dire que cet ensemble merveilleux de forme et de couleur, n'est surpassé en aucun pays du monde.

Pourquoi donc, poètes et peintres, aller chercher si loin vos modèles et votre inspiration ? Faites donc tous simplement connaissance avec la nature de chez nous et donnez-nous donc au plus tôt, un art vraiment national. FIN.

HEURE CATHOLIQUE

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'encyclique Divini Redemptoris sur le communisme. Celle du 13 février, sera donnée par le R.P. Adrien Malo, O.F.M., professeur au Collège studium franciscain de Rosemont. Il exposera la doctrine de l'Eglise sur la société. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt minutes. A 6h.05 programme musical par le Chœur paroissial de Saint-Arsène sous la direction de M. Paul Bertrand.

SOMMAIRE DU RECUEIL

Au sommaire de février du "RECUEIL"—l'unique "Digest" français—nous relevons les articles suivants : La véritable histoire de Mrs Simpson, article condensé des "Annales"; Les saints de glace, condensé de "Marianne"; La Suède d'aujourd'hui, de "La Revue de France"; Londres reçoit les rois, de "Candida"; L'Amérique déçue par l'Europe, de "L'Europe Nouvelle"; Le problème de Palestine, de "La Grande Revue"; Organisation des loisirs en Allemagne, de "La Revue des Jeunes"; La Science contre la Mort, de "Miroir du Monde"; Les jumeaux, de "Marianne"; Le nouveau Brésil, de "Monde et Voyages"; Remerciez-en Napoléon, de "L'Ovale C-I-L"; Le premier des aliments, du "Samedi"; L'expérience Blum, de "Franco-American Review"; Humanités et Musique, des "Carnets du Théologue"; La littérature grecque au XXe siècle, de "Europe"; L'Islam contre l'Europe, du "Canada Français"; Les Chinois et nous, des "Nouvelles Littéraires"; Hérité, chaîne éternelle, de "Die Woche"; Nos industries textiles, du "Terroir"; A travers les Roches du "Canadian Ski Year Book"; La Terre ne vieillit pas encore, de "La Revue de France"; Vivrons-nous en terminés ? de "Miroir du Monde"; Le fruit de Jouvence, de "Vendre"; Le problème du Pacifique, de "Je suis Partout"; Les sports d'hiver chez nous, du "Samedi"; Le communisme chez les insectes, de "La Revue Belge"; Le monde des champignons, de "La Vie au Grand Air"; Moscou, de "Monde et Voyages"; La pipe, de "Vu et Lu"; Pour comprendre des fleurs, de "Chez Soi"; Ces 31 articles forment 96 pages. Le "Recueil" est en vente dans les dépôts de journaux à 25c le numéro. Abonnement \$3 par an à Case Postale 100, station "B", Québec, P.Q.

SAINTE-ANNE DES MONTS

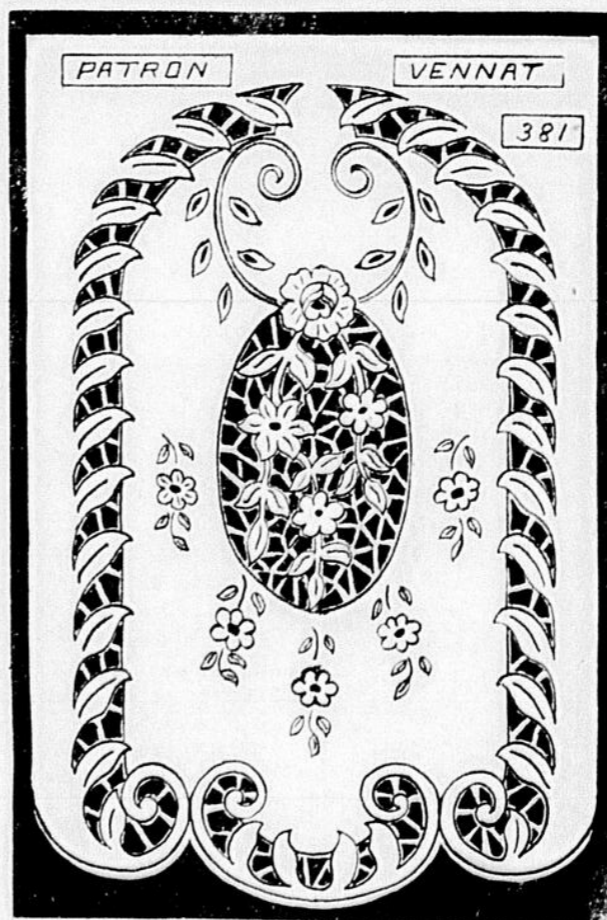
—Le 25, a été baptisée Marie-Marthe-Rolande, enfant de M. et de Mme Georges Gaumont (Anais Gagnon), Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Hudon, amis de la famille.

—A aussi été baptisé, Joseph-Michel

ROYAL HOUSEHOLD

LA FARINE TRIPLEMENT EPROUVÉE

... POUR PAIN, GATEAUX ET PATISseries



No 381—RIDEAU DE PORTE en 36 pes sur meilleur coton fini toile 85c. broderie romaine, nouveau dessin très sur belle toile blanche ou huirte \$1.55. artistique, Patron à tracer 25c. perforé Coton à broder français 60c. 75c. au fer chaud, 55c. Etampé 20 x

Circulaire religieuse 0.05. Circulaire Layette 0.05. Circulaire de nappes 0.05.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique 12c. seulement par an. — Catalogue de broderie 20c. Album de Layette 15c.

COUPONS DE PATRONS

N. B.—Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste mais de nous faire remise par bons de poste ou timbres-poste. Adresser toutes commandes à "l'Echo du Bas St-Laurent"

Service des Patrons, Tiror Postal 120, RIMOUSKI.

Adresse
Nom
Ci-inclus pour patrons Nos.....

LOUIS DUCHESNE

CORDONNIER
Rue St-Jacques
RIMOUSKI

Confiez-nous la réparation de vos chaussures. Nous faisons tous les genres de réparations. Ouvriers d'expérience.

Livraison rapide — Prix modérés.

AVIS AMICAL AUX MARCHANDS DETAILLANTS

VOULEZ-VOUS AUGMENTER VOS VENTES? ADRESSEZ-VOUS A UN EXPERT QUI A FAIT SES PREUVES.

Albert Langlois
ORGANISATEUR DE VENTES
RIMOUSKI, P. Q.

EMPLOYEZ LE FILM VERICHROME EN PLEIN SOLEIL OU A L'OMBRE

Puis confiez à notre Personnel expérimenté le soin d'en faire le développement et l'impression. Service rapide. Prix modérés.

ISIDORE BLAIS PHOTOGRAPHE RIMOUSKI.

NOS PAROISSES

CABANO

Nécrologie.—Est décédée et a été inhumée à Notre-Dame du Lac, la semaine dernière, Mme Ve J. Chamberland, à l'âge de 79 ans. Elle était la mère de notre sympathique concitoyen, M. Wilfrid Chamberland, mécanicien.

Service anniversaire.—Le service anniversaire de Dame Ernest Pelletier, née Albertine Joncas, a été chanté en notre paroisse le 7 janvier courant.

Adieu au monde.—Mlle Lucia Robichaud, fille de William, doit partir le 10 février prochain pour la communauté des SS. de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe. Nous souhaitons à cette jeune fille, santé, bonheur et persévérance.

Retour de voyage.—Mme William Robichaud est de retour d'un voyage à Edmundston, N.B., où elle est allée visiter sa famille.

Gout.—Notre club local est allé à Notre-Dame du Lac, dimanche dernier, 6 courant; le résultat a été: Cabano 7, Notre-Dame 5.

Toutefois, nous devons ajouter que les deux clubs en présence ont joué avec brio et entrain tout en conservant la dignité qu'il convient.

Ces deux groupes méritent nos sincères félicitations.

MATANE

Samedi matin, à 9.30 hrs, était chanté dans notre église le service de M. Eustache Simoneau, décédé à l'âge de 62 ans.

M. l'abbé P.-R. Belzile officiait, assisté de MM. les abbés E. Côté et P.-E. Michaud. M. l'abbé Ad. Gagnon chanta quelques cantiques de circonstance.

Nous présentons nos sympathies à la famille en deuil.

Mme Edmond Tremblay est de retour d'un voyage à Rivière-du-Loup, où elle a visité sa fille religieuse au couvent du Bon Pasteur.

Mlle I. Stevenson arrive d'un voyage d'une semaine à Québec.

Mlle Annie Lebel est de retour d'un voyage de plaisance en ville.

M. P. Lefebvre, de Québec est actuellement à Matane pour un voyage d'affaires.

ST-ANDRE DE RESTIGOUCHE

Visite des écoles.—La semaine dernière, les institutrices et les élèves de notre paroisse avaient le plaisir d'avoir la visite de M. le curé M. J. M. Michaud. Il donna à tous un bon mot d'encouragement. Espérons que les sages conseils seront mis en pratique.

Baptême.—M. et Mme Edmond Cyr font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms d'Edmond Guy. Parrain et marraine: Rita Couturier, Evariste Cyr, cousin et cousine de l'enfant.

Va et vient.—La Mère Marie-Omer des SS. de la Charité de Québec, est venue visiter sa mère mourante ces jours derniers. La Révérende Mère Ste-Gélicienne l'accompagna.

M. et Mme Albert Steingue de Montréal sont en visite chez leur frère et beau-frère, René.

M. et Mme Napoléon Leblanc de New-Richmond ainsi que leur fille Annette, sont en promenade chez leur fils Hector, et chez M. Zénon Cyr.

M. Gérard Parent qui était à l'hôpital de Sherbrooke depuis quelque temps est revenue.

M. André Parent qui travaillait à Bic Comeau est revenu dans sa famille.

SAINTE-BLANDINE

Naissances.—Le 3 janvier a été baptisée Marina Proulx fille de M. et Mme Régule Proulx. Parrain et marraine: M. et Mme Herménégilde Proulx grands parents de l'enfant.

—Le 3 janvier, René-Jean, enfant de M. et Mme Thaddée Roy. Parrain et marraine: M. et Mme Athanase Roy, grands parents de l'enfant.

—Le 20 janvier, J.-Georges-Léopold enfant de M. et Mme Joseph Landry. Parrain: M. Léopold Soney; marraine: Mlle Georgienne Lévesque. Porteuse: Mlle Thérèse Soucy.

—Dimanche dernier fête de la Purification, M. le curé inaugurait de nouveaux ornements.

Après la bénédiction des cierges M. le vicairé revêtait une chasuble blanche tunique garnie bleu et or pour célébrer la messe. Les quatre servants étaient habillés de soutane rouges et surplis ornés de dentelle. Les ornements d'autel étaient de même teinte que la chasuble, et même garniture. M. le curé parla de la fête du jour et nous fit la lecture de l'Épître et de l'Évangile.

A trois heures une autre cérémonie eut lieu. Sermon de M. le vicairé aux enfants de Marie et procession du rosaire avec la statue de Marie portée sur un brancard par quatre enfants de choeur, la bénédiction du St-Sacrement, avec prière pour le succès du Congrès Eucharistique, terminé par la fête.

ST-NARCISSE

Baptêmes.—Le 2 février a été baptisée Marie-Ghislaine, née la veille, enfant de M. et Mme Arthur Plourde Marie-Berthe Fillion). Parrain et marraine: M. et Mme Gaudiose Plourde grands parents de l'enfant.

—Le 6 février a été baptisée Joseph Florentin, né le même jour, enfant de M. et Mme Gérard Lepage (Gilberte Gosselin). Parrain et marraine: M. et Mme Odilon Gosselin grands parents de l'enfant.

Malades.—Mlle Laurette Desjardins inst. nous a quittés pour passer quelques semaines dans sa famille elle est actuellement à l'hôpital pour y subir des traitements.

Nos meilleurs vœux pour un prompt rétablissement.

Divers.—MM. Omer Poirier et Albert Lavoie étaient à Rimouski dernièrement pour affaires.

M. et Mme Thos. Vignola sont allés à Rimouski au cours de la semaine pour assister au service de M. Eusèbe Leclerc père de M. Vignola. De là ils sont allés visiter Mme Elzéar Vignola leur fille de St-Anaclet.

M. et Mme Henri Dechamplain étaient à St-Narcisse dimanche dernier chez M. Emile Brisson.

Mme Arsène Rioux passe quelques semaines chez son père M. Gaudiose Plourde.

M. Elzéar Côté était de passage à St-Narcisse au cours de la semaine. Il s'est rendu dans la nouvelle paroisse de l'Ésprit-Saint.

M. Omer Dubé passe quelque temps à St-Narcisse chez des amis.

Conseil municipal.—M. Johnny Sénéchal a été élu conseiller en remplacement de M. Alb. Albert (W) sortant de charge. MM. Emile Brisson et Alp. Albert (M) ont été réélus pour un troisième terme. Nos félicitations.

ST-EPIPHANE

L'abbé Hildebrand Roy, vicairé à St-Fabien, M. Epiphane Roy, forgeron, et tous les membres de sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont donné des témoignages de sympathies, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, messages, ou assistance aux funérailles à l'occasion de la mort de Mme Epiphane Roy.

RIVIERE-DU-LOUP

ASSISES.—La cause de Camille Thibault, accusé d'homicide involontaire s'est terminée vendredi soir dernier. Après trois heures de délibération les jurés sont revenus à huit heures n'ayant pu s'accorder. Cette cause qui intéressait les gens de Rivière-du-Loup et des environs, a duré 4 jours et par conséquent elle sera sur le rôle du prochain terme des Assises criminelles.

M. Léo Bérubé de Rivière du Loup et M. Alphonse Caron de Rimouski représentaient la Couronne et l'accusé était défendu par M. Maurice Thibault de New-Carlisle assisté de M. Louis St-Jacques de Rivière du Loup.

Cérémonie.—L'autel de la chapelle du monastère des Soeurs Clarisses de la paroisse St-Patrice sera consacré par Son Eminence le Cardinal Villeneuve. La date de cette cérémonie n'a pas encore été officiellement déterminée.

Décès.—Mercredi en l'église de St-François-Xavier ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Allard décédé subitement à Rimouski, samedi le 5 février. M. Allard âgé de 56 ans était ingénieur de locomotive du Canadien National. Il laisse pour le pleurer son épouse née Marie Michaud, cinq fils, Paul, Maurice, Gérard, Raymond et Jacques, et deux filles, Imelda et Eva.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Pascal Boucher. Nos sympathies à la famille en deuil.

Deuil.—M. et Mme Omer Raymond viennent d'être éprouvés par le décès de leur jeune fils Gérard âgé de 3 ans décédé mardi. Les funérailles ont eu lieu en la paroisse St-Patrice.

Décès.—Un octogénaire, M. Stanislas Bourgoïn est décédé subitement mardi le 8 courant à la résidence de son fils Joseph, où il demeurait. Il laisse trois fils: MM. Joseph Bourgoïn, Emile Bourgoïn et Dominique Bourgoïn et plusieurs petits enfants. Nos vives sympathies.

SAINTE-FLORENCE

Pierrot a dit que Michel lui avait dit qu'il avait entendu dire que M. X... était "chaud" dimanche dernier au soir et qu'il avait tombé dans l'escalier ses lunettes dans ses mains. Qu'en dit Mme X ? qui dit sans entendre dire et voit sans voir. Pourtant! pas d'illusions S V P. A notre dernière assemblée de la Commission scolaire on a quelque peu discuté de la discipline du corps enseignant. Y aurait-il lieu de s'alarmer? S'inspirant des paroles de Notre Seigneur dans l'Évangile: "Laissez venir à moi les petits enfants" n'est-ce pas une bonté qui est un exemple suffisant et qui n'exige pas de commentaires. Voilà le printemps qui s'en vient rapidement et cela avec nos chemins poussiéreux. La boue et nos petits bouts de trottoirs. Amis lecteurs qui voyagez: voyez-vous ça ailleurs? Ste-Florence a-t-elle été oubliée où refusée par les anciens? Espérons que le Gouvernement Duplessis nous prendra en pitié d'avoir été aussi longtemps oubliés ou refusés. Nous lui proposons un chemin en calcium dans le village, le parachèvement de nos trottoirs et une salle paroissiale, comme ailleurs, ailleurs même dans les colonies nouvelles. Invoquons les ministres du "paradis". Enfin s'il ne veulent pas on dira: ils ne font pas mieux que les autres, mais pas d'insulte pour commencer ni de coups de bâtons pour finir. Toutefois sans exclure la fermété.

ST-ANACLET

Va et vient.—M. le vicairé Plourde s'est absenté au cours de la semaine.

M. et Mme Wilfrid Proulx, Mlle M-Luce Proulx, Bernadette Ruest, ainsi que M. Eudore St-Laurent sont allés à Luceville, les invités de M. et Mme H. Bouillon.

M. Joseph Deschênes des Hauts, était en visite jeudi dernier chez son beau-frère M. J.-Bte Ruest.

Banquet acadien A LA BAIE-DES-SABLES

Environ 125 convives assistaient mardi soir, le 1er février, à la salle paroissiale, à un banquet acadien, organisé par la Cour locale de l'Ordre des Forestiers catholiques. M. Adolphe Arsenault, Chef Ranger et président de la réunion, avait à ses côtés M. le curé Georges-David Jean, aumônier; M. le vicairé Gérard Leblond, son honneur le maire Joseph-Antoine Santerre et Madame Santerre, M. Aimé Bellemare, cérémoniaire, M. Israël Massé, secrétaire ainsi que tous les membres de l'Ordre accompagnés de leurs dames.

Des demoiselles de la paroisse, en costume d'Évangéline, servirent le banquet et exécutèrent plusieurs chants acadiens dont l'hymne national "Ave Maris Stella", "Évangéline", Vive l'Acadienne", etc.

Au dessert, M. Aimé Bellemare, cérémoniaire, présenta un toast à l'Ordre des Forestiers auquel répondit le Chef Ranger M. Adolphe Arsenault. Celui-ci proposa à son tour le toast au clergé et M. le curé y répondit en évoquant le souvenir du dévouement inlassable des prêtres acadiens à l'époque de la déportation, en particulier des abbés Le Loure et Legaine. M. le curé fit aussi l'éloge de ses prédécesseurs, du prêtre-colon et du défricheur. "La Croix n'est bien plantée que sur un sol bien défriché" a-t-il dit.

Ont aussi porté la parole M. le vicairé, M. Jean-Baptiste Verreault, président de la J.A.C., MM. Israël Massé et Gérard Labrie.

Ce banquet fut une belle réunion familiale, ayant pour but de resserrer les liens entre Associations et tous les paroissiens et de donner un nouvel élan aux organisations de ce genre dans la région.

Nous ne devons que des félicitations aux membres de l'Ordre des Forestiers catholiques pour le succès de leur soirée et pour le réveil qu'ils sont à opérer dans la paroisse et dans tout le district.

Mme Martial Bouillon avait de retour d'un séjour de quelques semaines à Rivière-Blanche.

M. Auguste Dubé, ainsi que Mlle Gilberte Dubé, sont allés à St-Joseph de Lepage samedi dernier.

M. Honorius Heppell de Montréal est en visite chez des parents.

Mlle O. Gagné de Rimouski a passé quelques jours ici.

M. Sylvio Lavoie qui travaillait à Baie Comeau, est dans sa famille pour quelques semaines.

Sont allés à Rimouski dernièrement: M. et Mme Elzéar Vignola, Mme Martial Proulx, Mme Albert Vignola, Mme O. Chassé, Mlle Irène Bélanger, B. Gagné MM. André Vignola et Edmond Gagné.

M. Roland Lavoie est allé à St-Marcellin mardi dernier.

MM. Omer Julien et Adelphe St-Laurent sont de retour de Baie Comeau.

Mme J.-Bte Lavoie est actuellement à Bic en visite chez M. et Mme Gérard Lemire.

Naissance.—M. et Mme Emile Levesque (Irène Ruest) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Christine, Jeannine. Parrain: M. Armand Ruest; marraine: Mlle Angéline Ruest, oncle et tante de l'enfant. Mlle Béatrice Ruest portait sa nièce, sur les fonds baptismaux.

M. et Mme Gérard Rioux (Eugénie Ruest) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de J. Roméo. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Vignola, oncle et tante de l'enfant.

Service anniversaire.—Mardi le 8 février a eu lieu à 8 hrs le service anniversaire de Herménégilde Levesque.

Nos sympathies à M. et Mme Paul Caspé qui ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé de quelques semaines.

ST-DONAT

Baptêmes.—Le 21 janvier a été baptisé Joseph Laurent, enfant de Nicolas Caron, journalier et de Jeanne Desjardins. Parrain: M. Bernard Caron; marraine: Marie-Louise Côté; grands parents de l'enfant.

Le 6 février a été baptisé Joseph Gérard, Claude, enfant de M. Siméon Proulx, journalier, et d'Adrienne Perreault. Parrain et marraine: M. et Mme Onézime Dechamplain.

Va et vient.—Monsieur le Chanoine F. D'Anjou était de passage au presbytère de St-Donat, la semaine dernière.

M. et Mme Jules Dupéré et Mlle Cécile Leblanc de St-Gabriel, en promenade chez Monsieur Josaphat Michaud.

Madame Félix Saindon de retour de Rimouski ainsi que Mlle Marie-Louise Bérubé.

Monsieur Zénon Bérubé a fait un voyage à Mont-Joli, mardi passé.

Madame Saluste Hallé est allée à Luceville lundi, par affaires.

Mme Auguste Charest est allée à Rimouski voir sa fille, étudiante chez les Dames Ursulines.

Mme Ernest Dechamplain, de Luceville et son fils Jean-Luc en promenade chez M. Onézime Dechamplain.

M. et Mme Romuald Lavoie en visite chez leur fille Mme Alphonse Brillant; ils sont accompagnés de leur fils Monsieur l'abbé Laurent Lavoie, vicairé de St-Arsène.

COURS POST-SCOLAIRES A LA BAIE-DES-SABLES

Depuis le 24 janvier, la paroisse de la Baie-des-Sables bénéficie des cours post-scolaires de catéchisme, de français, d'agriculture, d'arithmétique, etc., qui sont donnés en vertu de l'entente Bilodeau-Rogers. Tous les élèves, au nombre de 55, sous la direction de M. le vicairé Leblond et de M. l'agronome Raymond Langlois, de Matane, suivent les cours avec une attention et un sérieux qui témoignent d'un ardent désir de s'instruire. Ce chiffre imposant est à l'honneur de notre paroisse et de notre jeunesse masculine en particulier.

Plusieurs élèves doivent franchir des distances considérables et cela par des températures parfois très incélémentes. C'est donc dire que les courageuses "jeunes" ne craignent pas de s'imposer quelques sacrifices pour acquérir des connaissances utiles.

Contrairement à certains extrémistes qui attribuent l'assiduité des élèves à l'allocation du Gouvernement, nous croyons que les jeunes gens sentent réellement le besoin de s'instruire et que c'est là le seul mobile qui les amène aux cours.

Nous souhaitons aux professeurs et à leurs élèves tout le succès qu'ils désirent.

CASIER P. 354

TEL. No 61

EPICERIE GENDREAU

Service de livraison dans la ville à toute heure.

Attention spéciale pour commandes venant en dehors de la ville.

FROMAGES

FRUITS & LEGUMES

- Hollandais,
- Parmesan,
- Oka,
- Canadien fort,
- Roquefort,
- Le Brie,
- Camembert,
- Gruyère aux grands yeux,
- Gruyère en 12 portions,
- Gruyère Le Selectin,
- Perreault,
- Beaumont plain, piment, relish,
- Old Vintage,
- Château Hotel size,
- Château 5 lbs, 1 lb, 1/2 lb,
- Château rapé,
- Old English,
- Kraft Swiss, Velveeta, Piment,
- Kraft en 5 lbs, 1 lb, 1/2 lb,

FROMAGE CANADIEN. La livre. P. C. I. A. L.

- Bananes,
- Citrons,
- Raisin Tokay,
- Pommes McIntosh,
- Atacas,
- Laitue Iceberg,
- Celeri Calif.,
- Pamplemousses,
- Tomates rondes,
- Carottes fraîches,
- Choux,
- Epinards,
- Persil,
- Echalottes,
- Oranges Sunkist,
- Navets,
- Oignons rouges,
- Oignons balnes,
- Pommes pour cuire.

POMMES McINTOSH. Douzaine. S. P. C. I. A. L.

POISSONS FRAIS

FILETS FRAIS, FILETS FUMES, SAUMONS, TRUITE, MORUE, FLETAN.

SPECIAL: — LOCHE, 3 livres pour..... 20c

MADemoiselle de la SEIGLIERE

Par JULES SANDEAU

Exaltation de sa conscience, Hélène a peut-être négligé le reste. Une fois apaisée par le sacrifice, l'esprit plus calme et les sens plus rassés, elle se remémora peu à peu quelques expressions de la lettre de son fiancé, auxquelles sa pensée ne s'était pas arrêtée d'abord, mais qui avaient laissé en elle une impression confuse et pénible. Tout à coup, ses souvenirs se dégageant et devenant plus en plus distincts, elle prit entre sa robe et sa ceinture le billet de Raoul, qu'elle avait glissé là, sans doute pour se défendre et protéger son cœur; après l'avoir relu attentivement, elle se sentit oppressée par un mot et croisa chaque phrase pour en faire jaillir la lumière, mademoiselle de la Seiglière le relut encore une fois; puis, passant insensiblement de la surprise à la réflexion, elle finit par s'arrêter dans une méditation profonde.

était sa naïve candeur, qu'il ne lui était pas arrivé de suspecter la loyauté, la bonne foi et le désintéressement de madame de Vauvert elle-même. Toutefois, depuis l'installation de Bernard, elle avait compris vaguement qu'il se tramait autour d'elle quelque chose d'équivoque et de mystérieux. Quoique d'un naturel ni défiant ni curieux, elle s'en était confusément préoccupée, surtout en voyant s'altérer et s'assombrir l'honneur de son père qu'elle avait connu de tout temps, même au fond de l'exil, joyeux, souriant, étourdi, charmant. Elle s'était étonnée de la subite disparition de Raoul et de son absence prolongée, qu'on n'avait pu réussir à motiver suffisamment; elle n'était pas sans avoir remarqué le brusque changement qui s'était opéré tout d'un coup dans les mœurs habituelles du marquis et de la baronne, à partir du jour où Bernard avait partagé la vie du château; enfin, elle s'était demandée parfois, à ses heures de trouble et d'angoisse, comment il pouvait se faire que ce jeune homme, dans la force de l'âge, acceptât si longtemps une condition humiliante et précaire, au lieu de chercher à se créer une position indé-

pendante, ainsi qu'il eût convenu à un caractère énergique et fier. Que se passait-il? Hélène l'ignorait; mais à coup sûr il se passait quelque chose d'étrange qu'on s'étudiait à lui cacher. La lettre du jeune baron fut un éclair dans cette sombre nuit. A force d'y réfléchir, si mademoiselle de la Seiglière ne devina point la vérité toute entière et dans tout son éclat, du moins la vit-elle apparaître comme un point lumineux qui, bien que presque imperceptible, la dirigea dans ses investigations. Une fois sur la voie, Hélène se souvint de quelques discours inachevés échappés au vieux Stamplly, durant le cours de sa longue agonie, et dont elle avait alors essayé vainement d'interpréter le sens; elle se rappela dans tous ses détails l'accueil expressé, plus qu'hospitalier, qu'on avait fait au retour du fils, après avoir humilié la vieillesse du père; bref, elle promena, comme un flambeau, le billet de Raoul à travers tous les incidents qui avaient signalé le séjour de Bernard. D'épisode en épisode, elle en vint à se demander pourquoi la baronne s'était retirée du château depuis une semaine et plus; pourquoi M. de Vauvert, au lieu d'écrire, ne s'était pas présenté en personne; puis lorsque enfin elle en fut arrivée à l'entretien qu'elle avait eu quelques heures auparavant avec son père, sentant ici tout son sang indigné lui monter au visage, elle se leva fièrement et sortit d'un pas ferme pour aller trouver le marquis.

CHAPITRE XIII

À la même heure, assis auprès d'un feu, notre marquis, en attendant le dîner, était occupé à trammer des

mouillettes de biscuit dans un verre de vin d'Espagne; quoique cruellement frappé dans son orgueil, il se sentait pourtant en appétit, et jouissait de ce sentiment de bien-être et de satisfaction qu'on éprouve après avoir subi une opération douloureuse devant laquelle on avait longtemps reculé. Il en avait fini avec la baronne, s'était à peu près assuré des dispositions de sa fille; quant à l'assentiment de Bernard, il ne s'en préoccupait pas. Peu expert en matière de sentiment, ainsi qu'il l'avait dit lui-même, cependant le marquis s'y entendait assez pour avoir entrevu depuis longtemps que le hussard n'était pas insensible à la beauté d'Hélène; d'ailleurs il aurait bien voulu voir que ce fils vilain ne s'estimât pas trop heureux de mêler le sang de son père à celui de ses anciens seigneurs. Là-dessus, il était tranquille; seulement s'affligeait de n'avoir pas rencontré auprès de sa fille plus d'obstacles et de résistance. L'idée qu'une Seiglière pouvait aimer un Stamplly le plongeait dans une consternation impossible à dépeindre; c'était la lie de son calice. Que la main se métallise! mais, vive Dieu! sauvez du moins le cœur! se disait-il avec indignation. En revanche, ce qui le charmait dans cette aventure, c'était de penser à la mine que devait faire dans leur petit château M. de Vauvert et son grand bonnet de fils. En y réfléchissant, le diable de marquis se frottait les mains, se renversait sur son fauteuil, se livrait à des ébats de chats en gaieté; et, se rappelant ce que la baronne lui avait tant de fois répété, que Paris vaut bien une messe, il éclatait de rire dans sa

tête précisément par une messe, par une messe de mariage. Il était dans un de ces accès de gaillardise humeur, quand la porte du salon s'ouvrit, et mademoiselle de la Seiglière entra, si grave, si fière, si vraiment royale, que le marquis, après s'être levé pour l'entourer de ses bras caressants, resta interdit devant elle. — Mon père, dit aussitôt d'une voix altérée, mais calme, la belle et noble créature, répondez franchement, loyalement, en bon gentilhomme; quoi que vous ayez à me révéler, soyez sûr d'avance que vous ne me trouverez jamais au-dessous des devoirs et des obligations que pourra m'imposer le soin de votre gloire. Répondez donc sans détour, je vous en prie au nom du Dieu vivant, au nom de ma sainte mère, qui nous voit et qui nous écoute. — Ventes-saint-gris! pensa le marquis déjà troublé, voilà un début qui ne me promet rien de bon. — Mon père, demanda la jeune fille avec assurance, à quel titre M. Bernard habite-t-il au milieu de nous? — Quelle question! s'écria le marquis de plus en plus alarmé, mais faisant encore bonne contenance; à titre d'hôte et d'ami, j'imagine. Nous devons assez à la mémoire de son bonhomme de père pour que nul n'ait le droit d'être surpris de voir ce jeune homme à ma table. A propos, ajouta-t-il en tirant de son gousset une montre d'or émaillée, suspendue à une chaîne chargée de breloques, de bagues et de cachets, est-ce que ce meward de Jasmin ne sonnera pas le dîner aujourd'hui? Tu vois bien ce petit bijou? regarde-le, ça n'a l'air de rien; à

six livres; je ne le donnerais pas pour les diamants de la couronne. C'est une histoire qu'il faut que je conte. Imagine-toi qu'un jour, c'était en mil sept cent. — Mon père, vous avez une autre histoire à me raconter, dit gravement Hélène l'interrompant avec autorité, une histoire plus récente, dans laquelle il est aussi question d'un joyau, mais plus précieux que celui-là, puisqu'il s'agit de notre honneur. M. Bernard est ici à titre d'hôte, n'avez-vous répondu; mon père, il vous reste encore à m'apprendre qui de nous ou de lui reçoit l'hospitalité, qui de lui ou de nous la donne. — A ces mots, sous le regard qu'Hélène attachait sur lui, le marquis, plus blanc que le jabot de sa chemise, se laissa lourdement tomber dans un fauteuil. — Tout est perdu! se dit-il avec un morne désespoir; l'enragée baronne a parlé. — Enfin, mon père, reprit l'impitoyable enfant en croisant ses bras sur le dos du fauteuil dans lequel M. de la Seiglière s'était affaissé, je vous demande si nous sommes chez M. Bernard ou si ce jeune homme est chez nous. — Las de ruse et de mensonge, convaincu d'ailleurs que sa fille était au courant de tout, le marquis ne songea plus qu'à contiger la vérité, à la mettre de son mieux dans ce qu'elle pouvait avoir de bon, pour son orgueil et son amour-propre.

Le Domaine de l'Agriculteur

Commentaires du Marche

Cultivateurs, soyez sur vos gardes

VOLAILLES VIVANTES (Poules)
La demande demeure limitée; cependant, avec de légers arrivages, l'offre est plus restreinte et ceci contribue à soutenir les prix.

VOLAILLES ABATTUES
Les quelques arrivages de poulets et de poules sont facilement absorbés et les prix sont fermes. Il y a aussi une bonne demande pour les dindes et les oies.

OEUFs
Montréal et Québec

Le mouvement de ce marché s'est continué à une allure très modérée. Cependant, grâce à une légère réduction d'arrivages, il a encore été possible de maintenir les prix. On rapporte que la première consignment d'oeufs canadiens d'une production d'hiver (organisée sous la surveillance des Gouvernements Fédéral et Provincial) récemment arrivée à Londres (Angleterre) a obtenu des résultats satisfaisants.

La qualité a été très appréciée et les prix réalisés seraient supérieurs à ceux en cours pour des oeufs de provenance d'Etats scandinaves.

VEAUX ABATTUS
Montréal

Avec une augmentation d'arrivages qui a excédé la demande, ce marché fut tranquille et les prix ont subi une baisse d'environ 1-2c. la livre.

Québec

La demande est limitée; par contre, les arrivages sont légers et il a été possible de soutenir les prix.

PORCS ABATTUS
Montréal et Québec.

Marché un peu plus stable et les prix sont fermes.

BEURRE

La tranquillité de la semaine dernière n'a été que de courte durée, car nous avons à rapporter une autre hausse de prix de 7-8c. à 01c. la livre.

Les principaux facteurs qui ont contribué à cette dernière augmentation de prix sont surtout les statistiques du Gouvernement Fédéral qui démontrent une forte réduction de stocks chez les neuf principales villes du Dominion au 1er février, comparativement à pareille date de l'an dernier, une diminution de production ainsi qu'une distribution plus régulière et même beaucoup plus considérable que l'on aurait anticipée, alors que depuis quelque temps nous avons eu à enregistrer une avance continuelle des prix.

Avec l'indice d'une situation favorable, nos opérateurs locaux ont transigé plus librement; conséquemment, le volume des achats a été des plus considérables bien que les détenteurs aient exigé de plus hauts prix.

Une certaine quantité de beurre australien a déjà été débarquée à Vancouver, mais ces arrivages sont facilement recouverts pour suffire aux besoins immédiats et n'ont présentement aucune répercussion défavorable sur notre marché.

Jourdain, le 7 février, au gros, les prix du beurre No 1, nasten-

use d'herbe reclassifié variaient de 33 1-8c. à 33 1-4c. la livre et le beurre frais de 32 5-8c. à 32 3-4c. la livre.

FROMAGE
Ce marché est assez stable et les prix des fromages frais de Québec se maintiennent fermes au niveau de 13 1-2c. à 13 5-8c. la livre.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE

Semaine finissant le 5 février 1938

POULES ABATTUES
(sélectionnées)

A-5 lbs et plus	20c.
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c.
B-5 lbs et plus	19c.
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c.
C-5 lbs et plus	16c.
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c.

Coqs 13c.

PORCS ABATTUS
A-Bacon de choix 135 lbs à 1-60 lbs 11 3-4c. net. Plus \$1.00 de prime.
B-Bacon 120 lbs à 160 lbs 11 3-4c.
Boucher, 120 lbs à 160 lbs 11 1-2c.
Lourd, 160 lbs à 200 lbs 11c.
Léger, 100 lbs à 120 lbs 11c.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 7 février 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée.

PORCS

Select	9.25-9.40
190-230 lbs	9.25-9.40
Prime \$1.00.	
Bacon	
180-230 lbs	8.75-8.90
Boucher	
160-240 lbs	8.75-8.90
Léger	
120-160 lbs	8.25-8.40
Lourd	
210-270 lbs	8.75-8.90
Extra lourd	
270 lbs plus	8.25-8.40
Truies	6.60-7.25

MOUTONS

Bon	3.50-4.00
Commun	2.00-2.50

VACHES

Choix	3.75-4.00
Bonne	3.25-3.50
Moyenne	2.75-3.25
Commune	2.00-2.50
Très Com	1.75-2.00

TAUREAUX

Choix	4.00-4.25
Bon	3.25-3.50
Moyen	3.00-3.25
Commun	2.50-2.75

BOUVILLONS

Choix	5.50-5.75
Bon	5.00-5.25
Moyen	4.50-4.75
Commun	3.50-4.00
Com. Léger	3.00-3.50

La Coopérative Fédérée.

Le ministère de l'Agriculture est informé que certains agents voyagent actuellement à travers la Province et vendent, à un prix prohibitif, diverses variétés de grain, entre autres: de l'avoine "Don de Dieu", "Merveilleuse" ou d'autres grains connus sous des vocables non moins suggestifs.

Les autorités du ministère de l'Agriculture croient opportun d'avertir les agriculteurs que ces semences sont vendues en contrevention avec la loi fédérale des semences: 1- Georges VI, 1937. On sera bien avisé de ne pas se laisser prendre aux belles paroles de ces vendeurs sans scrupule exigeant \$2.00, \$3.00 et même plus la livre, pour une avoine qu'ils n'ont pas le droit d'appeler de ce nom et pour laquelle ils n'offrent aucune garantie de pureté.

Le prix fabuleux que l'on exige pour ces variétés devrait suffire à mettre les cultivateurs sur leurs gardes. Si ces grains avaient la valeur qu'on leur attribue, le ministère de l'Agriculture serait le premier à les reconnaître, mais les expériences conduites aux fermes expérimentales avec ces mêmes espèces de grain, semées dans les mêmes conditions que les autres variétés connues, ont prouvé qu'elles leur étaient de beaucoup inférieures. Il faut son-

ger également qu'au prix exigé la livre il en coûterait \$255. pour ensemencer un arpent de terre.

On nous signale de même qu'à certains endroits, au lieu de vendre la semence, on fait signer un contrat en vertu duquel le cultivateur s'engage à remettre au vendeur, à l'automne, comme remboursement de la semence fournie, la moitié de la récolte obtenue.

Il est d'autres vendeurs, plus audacieux, offrant, avec une semence de patates de valeur douteuse, une bouteille de purin avec lequel la récolte devra être arrosée au cours de l'été. Rien de mal jusque là si le prix de ce liquide n'était pas hors de proportion de sa valeur réelle. Au prix de \$1.00 le gallon qu'on exige, ce n'est rien autre que de l'exploitation.

Les agriculteurs se méfieront de ces agents dont le seul but est de s'enrichir à leurs dépens en vendant, sous de fausses représentations, des produits de valeur simplement ordinaire.

Québec, le 4 février 1938.

Communiqué par Armand Létourneau, Directeur du service de la publicité, du ministère de l'Agriculture.

De nombreux oiseaux hivernent au Canada

COMMUNIQUE DU MINISTERE DES MINES ET DES RESSOURCES

Ottawa, Canada.—Contrairement à la croyance populaire qu'il se produit, à l'automne, un exode général de la gent ailée du Canada, ainsi que l'établit l'enquête annuelle menée pendant la semaine de Noël, par des observateurs en différentes parties du pays, et dont les rapports sont publiés par le "Canadian Field-Naturalist". C'est autour de Toronto, Ontario, que l'on a trouvé la plus grande variété d'oiseaux; le 26 décembre dernier, les observateurs en ont dénombré 9,234 appartenant à 58 espèces différentes. Il y avait, entre autres, sept espèces de canards sauvages, six de faucons, une de bécasse, quatre espèces de mouettes, cinq de hiboux, quatre de piverts, deux rouges-gorges, deux étourneaux, huit cardinaux et vingt-cinq pinsons chanteurs. Hamilton, Ontario, vient au second rang pour la variété, avec 9,511 oiseaux appartenant à 57 espèces différentes. Parmi les oiseaux particulièrement intéressants signalés près de cette ville, il y eut un troglodyte d'hiver et une grive rousse. Toronto et Hamilton ont toutes deux l'avantage d'une situation relativement méridionale et de la proximité de vastes nappes d'eau, de sorte que leur population d'oiseaux hivernants comprend de

nombreuses espèces terrestres et aquatiques.

En plusieurs endroits de l'est du Canada, on a signalé, outre les habituels mésanges, sittelles et piverts, l'hivernement de pinsons du nord exceptionnellement nombreux. Parmi les faits remarquables mentionnés dans les rapports venant de l'ouest du Canada, il convient de signaler, comme également exceptionnelles, l'invasion de zones cultivées du centre de l'Alberta par des geais du Canada et la présence de nombreux oiseaux aquatiques et oiseaux de rivage dans la région tempérée du sud-ouest de la Colombie-britannique.

Ces relevés ont été faits à une époque où les oiseaux sont stationnaires; la migration vers le sud étant achevée et le retour vers le nord pas encore commencé. Un certain nombre des oiseaux signalés à Toronto et à Hamilton, comme la bécasse, les rouges-gorges, les étourneaux, le troglodyte et la grive rousse, hivernent habituellement plus au sud; et l'on peut considérer comme des traîneurs ceux que l'on a vus au Canada pendant la semaine de Noël. Au contraire, on peut considérer comme normal de voir hiverner des canards, des faucons, mouettes, hiboux, piverts, cardinaux et pinsons chanteurs sur les rives plus méridionales des Grands Lacs.

Le marché aux oeufs

COMMUNIQUE A LA PRESSE

La campagne d'assainissement des ruchers entreprise par le ministère de l'Agriculture depuis quelques années afin de conjurer le fléau de la loque américaine et européenne, maladies qui déciment nos exploitations apicoles, a été poursuivie avec vigueur durant la dernière saison. 2,300 ruches ont été détruites et les exploitants affectés ont reçu des indemnités s'élevant à une somme globale de \$5,204.

Commentant ce rapport, lors du congrès annuel de l'Association des Apiculteurs de la province de Québec, M. J.-H. Plourde, chef de la section apicole au ministère de l'Agriculture, a déclaré que la situation s'est améliorée sensiblement. Les exploitations infestées sont moins nombreuses, car les indemnités payées représentent un montant bien inférieur à celles affectées aux mêmes fins les années précédentes.

Le budget agricole que fera voter M. Bona Dussault au cours de la présente session prévoit un montant raisonnable qui permettra au ministère de poursuivre en 1938-39 cette campagne d'assainissement des ruchers.

COURS POST-SCOLAIRES A BONAVENTURE

D'après l'entente Bilodeau-Rogers, il s'est tenu à Bonaventure des cours post-scolaires, organisés par le Ministère de l'Agriculture de Québec et sous la direction de l'agronome régional, monsieur Pierre-A. Dorion. Monsieur le curé a bien voulu prêter son concours en recrutant soixante élèves et en assistant à l'inauguration des cours, le 17 janvier.

Ces cours ont été suivis avec un intérêt vraiment admirable durant les soixante heures qu'ils ont duré.

Voici la liste des différents professeurs qui ont donné ces cours:

M. l'abbé Lamarre, vicaire, français; M. Paul-Emile Arsenault, en arithmétique; M. Charles-A. Forest, gérant de Caisse, cours sur les Caisse Populaires; M. Pierre-A. Dorion, agronome, sur les sols; M. Gérard Hudon, agronome, grande culture, industrie ani-

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.

ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

Désirez-vous voyager

Adressez-vous au "SERVICE DES VOYAGES"

S. Z. COTE
RIMOUSKI

Billets émis pour tous les pays au tarif des Compagnies de Navigations, Chemins de Fer, Autobus, Hôtels, Assurances Bagages et Accidents, Chèques de Voyages, Passeports, etc



J. L. POIRIER
COMMERCANT DE CHEVAUX
MONT-JOLI, P. Q.

Toujours en mains un assortiment de chevaux de travail, de voiture, Chevaux trotteurs. Vendus garantis. Une visite est sollicitée.



J. W. SIROIS
Commerçant de chevaux
MONT-JOLI

Propriétaire du Rond de Courses. Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et aussi chevaux trotteurs à vendre.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Journal voué exclusivement à la défense des intérêts religieux, moraux et économiques de la région du Bas St-Laurent.


Publié à Rimouski par l'Imprimerie Générale Ltée, rue St-Germain.

Paraissant chaque vendredi.

Prix de l'abonnement:

Canada \$1.00 — Etats-Unis \$1.50

Tiroir postal 120.



THOMAS DUMAIS
Commerçant de chevaux
MONT-JOLI

Spécialité: Chevaux d'Ontario, vendus garantis. Belles juments pour cultivateurs et gros chevaux de lantice.



JOS. ST-ONGE
Commerçant de chevaux
Foin, paille, grain.

Machines agricoles, arraches-souches, poëles et laveuses électriques.

Entrepôt de Frost and Wood.

MONT-JOLI.
Cité Rimouski.

male; M. Alphée Poirier, instructeur-avicole, cours d'aviculture et d'apiculture; M. Alexandre Bardou, instructeur horticole, en horticulture.

Les professeurs ont profité de l'enthousiasme soulevé par ces cours pour organiser un Cercle d'Etude chez ces jeunes agriculteurs. Ont été élus officiers:

MM. Bertrand Forest, président; Fernand Henry, vice-président, Lionel Poirier, secrétaire.

Tél. 158 C. P. 226

CHASSE & ST-ONGE
AVOCATS

Avenue de l'Evêché RIMOUSKI

ALPHONSE CHASSE L.L.L.
ARTHUR ST-ONGE B. A.

Bureau à Causapsal tous les samedis.

Casgrain Caron & Beaulieu
AVOCATS ET PROCUREURS

MATANE

FERRAULT CASGRAIN, C.R. L.L.L.
Rimouski.

AMEDEE CARON, C.R. L.L.L.
Rimouski.

CHS ALP. BEAULIEU, L.L.L.
Matane.

Postal 55. Tél. 121

LS-JOSEPH GAGNON

B.A., L.L.L.

AVOCAT

MONT-JOLI, P. Q.

Casgrain & Caron
AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

L. de G. BELZILE

NOTAIRE

Rimouski

LUCIEN SASSEVILLE

LL. L.

AVOCAT

Avenue de l'Evêché.
RIMOUSKI

C. Postal 491 Tél. 38

L.-J. MOREAULT
MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

AVE DE LA CATHEDRALE
RIMOUSKI.

Dr PHILIPPE SIMARD
DES HOPITAUX DE PARIS ET NEW-YORK.

SPECIALISTE:
Maladies des yeux, nez, gorge, oreilles.

Ave de la Cathédrale,
RIMOUSKI.

Dr LEON LEDUC
CHIRURGIEN-DENTISTE

Coins des Avenues
Cathédrale et Evêché.
Edifice de M. J. Brillant.

RIMOUSKI.
(Ancien poste du Dr Landry)

DOYON & DOYON
Arpenteur-Géomètre
Ingénieur Forestier

Etablissement de lignes et bornages, délimitation de concessions forestières, nivellement, inventaire forestier.

EDIFICE GILBERT
RIMOUSKI, QUE.

NOUVEAUTES EN LIBRAIRIE

- Les Oeuvres d'Aujourd'hui No 1 \$1.00
- Peintres et Tableaux, Vol 2, par Gérard Morisset, \$1.00
- L'Art d'être heureux par Annette St-Amand, .75
- Pierre Radisson, Donatien Frémont, .75
- Roman Canadien-français, par Léo Dandurand, \$1.00
- Calixa Lavallée, Eugène Lapiere, \$0.75
- Expression juste en traduction.
- P. Daviault, \$2.50 (Prix d'Action intellectuelle 1933)
- Edition complète révisée et reliée.
- Vocabulaire Pratique de l'Anglais au Français, Léon Gérin, \$4.00 (Reliure solide)
- Association Canado-Américaine 1.00
- La Terre se venge, .50
- Eugène Chenel, .50
- Les Trois Fées du bois d'épinette, Maxine, 40.
- Hérédité.
- P. Louis Marie, O. C. P., \$1.60

- Canadien, par Wilfrid Bovey (version Française de Guillaume Lavallée O.F.M.) \$1.25
- Le Canada par l'Image, Benoit Brouillette, \$1.50
- Mgr Provencher et son Temps, D. Frémont, \$1.00
- Problèmes économiques de l'heure présente, L. Romier, \$1.00
- Les lettres au Canada Français, Maurice Hébert, \$1.00
- Le nom dans le bronze, M. LeNormand, \$1.00
- Le Livre des Mystères, Léo-Paul Desrosiers, \$1.00
- Une révolte au Pays des Fées, M. C. Daveluy, 90
- Le vendeur de paniers, Maxine, 40
- Collection de Romans Missionnaires pour enfants, 20 et 25 ch.

On peut se procurer par notre remise, tous les ouvrages que la Maison Beauchemin annonce dans l'Almanach du Peuple et aux prix indiqués.

L'imprimerie Générale de Rimouski, LIMITEE

C. P. 538 TELEPHONE 31

FORMULE D'ABONNEMENT.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT RIMOUSKI P. Q.

Veuillez donc inscrire mon nom sur vos listes d'abonnés pour la période suivante:

De _____ au _____

J'inclus la somme de _____/100 (\$ _____)

(Nom) _____

Prix de l'abonnement: \$1.00 par année au Canada. \$1.50 aux Etats-Unis.

LETTRE DE PARIS

La pensée catholique devant les événements mondiaux

(Collaboration particulière)

Paris, 25 janvier 1938

L'Echo du Bas St-Laurent, lu par un parisien, chaque semaine, apparaît à celui-ci comme un journal dont on ne trouve pas l'équivalence dans la Méro-

C'est un délice que sa lecture. C'est une pacification de l'esprit dans ce vieux monde agité qu'est l'Europe moderne.

Le Canada familial, traditionaliste, catholique et par tout cela plus progressiste que nos pays d'expériences sans cesse renouvelées sous le signe des mystiques matérialistes et désespérantes, y manifeste sa vitalité ordonnée et humaine et fait désirer d'y vivre.

Et dans quelle excellente langue! Le Canada français n'a pas été envahi par ces expressions triviales, ordurées quelquefois de "l'argot" de faubourg ou de salon de nos grandes cités hétéroclites, par ces trop nombreux emprunts à des langues d'un autre genre que celui de la France millénaire. Puisse-t-il rester à jamais fermé à toutes ces impuretés de langage qui n'accusent pas une montée vers l'idéal, mais une descente vers les anarchies que constatait le professeur Izoulet dans ses conférences de la Sorbonne, il y a déjà plus de dix ans.

Le Canada tient cependant à se tenir au courant des événements. Il a raison. La vie est la meilleure éducatrice quand on veut se donner la peine de la considérer dans ses événements; quand on veut surtout se donner la peine de la penser.

Il est clair que c'est le sentiment de la lutte, de la guerre qui pèse sur tous les esprits en ce moment. Les agences d'informations ne sont pas une journée sans parler des batailles, des bombardements et des victimes qui s'annoncent: hier... et aujourd'hui encore, en vérité en Ethiopie; depuis plus d'une année en Espagne; depuis de longues semaines après d'autres et d'autres en Chine. Et si nous parlons de luttes politiques et sociales c'est sur la terre entière que nous trouvons la guerre avec d'autres victimes.

Un petit industriel avec lequel nous parlons de l'insécurité économique créée dans la plupart des nations par ce qui nous semble être la conséquence directe de l'état de guerre s'écriait: —Ca n'est pas possible que Satan ne soit pas là-dedans.

Cet homme qui appartient aux classes moyennes françaises, ancien combattant de 1914, père de famille, exprimait l'opinion de beaucoup de nos compatriotes revenus des philosophies matérialistes qui ont dévasté, naguère, l'harmonie cérébrale de nos aïeux.

La presse subit, comme l'opinion publique, l'obsession de la guerre. Aussi a-t-elle accueilli, avec reconnaissance pour beaucoup de nos confrères, avec intérêt dans de nombreux organes qui ne font pas du catholicisme la base de leur pensée, les articles publiés dans l'Osservatore Romano par son éminent directeur le comte Dalla Torre, à l'occasion du 15^e anniversaire de la mort du pape Benoît XV.

Avec force au milieu du désarroi des idées et des doctrines, l'écrivain qualifié qu'est le comte Dalla Torre a renouvelé l'enseignement de l'Eglise à l'égard de la guerre. "La paix est la condition essentielle du progrès spirituel, sans lequel il n'y a ni noblesse ni dignité de vie". Et après cette affirmation il a cité les paroles mêmes

de St-Augustin: "La guerre ne peut être qu'un instrument extrême pour atteindre la paix dans l'ordre et dans la justice".

Ces jours derniers, l'Ethiopie conquise par les armes et ne laissant plus de place à ses anciens souverains, l'impératrice exilée a quitté l'Angleterre où elle avait trouvé hospitalité avec l'empereur vaincu, pour aller s'enfermer dans un couvent de Jérusalem.

Alors que les institutions des hommes fondées pour assurer la justice entre les nations semblent destinées à la faillite, les grandes épreuves de l'humanité, depuis l'avènement du christianisme, ont toujours trouvé leur triomphe dans l'association volontaire à la passion même du Christ et c'est l'acceptation sans cesse renouvelée du sacrifice rédempteur par une partie de l'humanité qui a sauvé l'autre partie des désastres irrémédiables des hérésies presque toujours sanglantes.

"Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. Si le Seigneur ne garde la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde".

Cet extrait des psaumes du Roi-prophète ne s'applique-t-il pas avec pertinence aux entreprises matérialistes des temps présents?

Et la Société des Nations, édifée sur les ruines de la guerre de 1914-18, la grande guerre qui entraîna dans son cycle infernal toutes les nations du monde, belligérentes et non belligérentes, ne manifeste-t-elle pas son impuissance, alors qu'elle avait éveillé tant d'espérances au moment de sa fondation, justement parce qu'elle ne repose que sur des fondements matérialistes?

Certes, il n'a pas manqué d'opérateurs faisant appel aux principes supérieurs de la Morale. Mais la Morale qui se confond trop souvent avec la Politique, on voit bien le peu de valeur qu'elle possède quand elle ne cherche pas ses sources et son autorité dans l'origine et la fin divine de notre vie et qu'elle ne s'appuie pas sur les sanctions effectives de la Justice éternelle.

De grandes manifestations s'organisent à l'occasion de la 100^{ème} session de la Société des Nations. Le Rassemblement universel pour la Paix qui compte, dit-on, 400 millions d'adhérents groupés dans l'Univers entier et qui s'efforce de faire l'éducation des foules sur les grandes questions internationales, telles que la nécessité du respect des traités et des conventions à la base du Droit, celle du rétablissement des rapports coordonnés entre les peuples en vue d'une meilleure économie, d'une meilleure circulation des richesses, d'une meilleure répartition des produits consommables; celle de l'établissement d'un régime de sécurité collective et de sanctions éventuelles contre l'agresseur indiscipliné; semble avoir compris l'importance primordiale du facteur religieux dans l'organisation de ces manifestations. Il a fait appel au clergé catholique.

Il y a là un heureux symptôme, encore, d'un retour des milieux dirigeants, cette fois, à la saine raison.

Dans notre voyage en Autriche, à la fin du mois d'août dernier, nous avions déjà entendu au cours des réunions et des manifestations du Congrès international pour la paix, des anciens combattants catholiques, des paroles réconfortantes.

Devant les délégués des anciens combattants de 14 nations ex-belligérentes, ce fut le même appel au nom des principes catholiques pour l'esprit

de charité; l'effort de compréhension mutuelle des aspirations et des besoins légitimes de chaque pays; l'examen des responsabilités de chacun devant les péchés capitaux qui engendrent les guerres; pour une vie chrétienne plus sincère, plus effective seule capable de faire régner la paix entre les nations comme entre les individus.

Nous n'avons pas entendu un langage différent sur les lèvres du Cardinal-archevêque de Vienne; sur celles du Cardinal-évêque de Lille; sur celles de l'Archevêque-aumônier général de l'armée italienne; sur celles du chancelier Kurt von Schuschnigg ou sur celles de l'abbé Bergery, ancien député français ou des prêtres allemands.

S. E. Monseigneur Beausart, évêque auxiliaire du Cardinal-archevêque de Paris était récemment à Vienne où il avait été invité à donner une conférence, reçu avec la plus franche cordialité par S. E. Monseigneur Innitzer et par le Ministre autrichien de l'Education.

En Pologne, en Tcheco-Slovaquie, en Roumanie, en Yougo-Slavie, le Ministre français des affaires étrangères, M. Yvon Delbos, après des entretiens particuliers avec M. Eden, ministre britannique des affaires étrangères, faisait une tournée d'amitié et d'échange de conversations, en vue du sauvetage d'une paix considérée encore comme précaire à cause de l'opposition violente des intérêts.

A son passage dans la capitale de l'Allemagne son collègue des affaires étrangères vint lui-même saluer M. Yvon Delbos et causer avec lui.

L'Allemagne demande la révision du traité de Versailles signé par elle en 1919 et qui l'a privée de colonies. Mais l'Autriche demande, de son côté, la révision du traité du Vatican qui l'a, en quelque manière, vassalisée économiquement à l'Allemagne. Et chaque Gouvernement de l'Europe centrale fait des demandes semblables. Cependant que l'Italie prolifique et pauvre ne peut pas vivre sans déborder ses frontières.

L'heure ne semble-t-elle pas avoir sonné d'une grande collaboration entre les peuples sous l'égide d'une Chrétienté moderne?

Il n'y a pas de doute que les peuples resteront dans leurs perturbations financières, économiques et sociales et, par voie de conséquence, dans les plus graves risques de guerre et de révolution, tant que le bon sens qui est resté le privilège de gens aux moeurs simples ne prendra pas possession de la conscience de ceux auxquels la Providence a donné la redoutable mission de diriger les nations.

A Paris, une association de catholiques éclairés vient de se constituer pour travailler à un retour actif en Chrétienté.

Cette association a les encouragements de l'Action catholique.

Le Canada français qui a fait l'expérience du Catholicisme vécu verra avec plaisir, certainement, qu'en Europe et en France en particulier, il est des hommes nombreux et dans tous les milieux qui ont fait retour sur les errements du passé pour revenir aux enseignements de l'Evangile et, ainsi, sauver leurs vieux pays des anarchies qui menacent de les encercler, esclaves, sous le joug des mystiques de dictature et de sang.

Arsène-A. Couvreur, Vice-président de la Confédération générale des familles et des associations familiales de France

La semaine parlementaire

(Communiqué de l'Union Nationale)

La première semaine de la session a été marquée par un événement important. C'est l'octroi de dix millions voté pour le crédit agricole.

Au cours de cette discussion, le Premier Ministre et l'hon. M. Bona Dussault ont donné des renseignements intéressants sur le crédit agricole. Les prêts payés aux cultivateurs s'élevaient à \$8,043,499 et les prêts acceptés et consentis se chiffrent à \$6, 869, 775. Sur une total de 15 millions, il y a donc une somme de \$14,913,274 d'engagée. Le nombre de cultivateurs qui ont profité du prêt est de 6,200. Tout cela, dit le ministre, a été fait en onze mois. Et à ce sujet, il donna quelques comparaisons avec le système de prêt fédéral. Depuis le premier février 1930 à venir au premier janvier 1938, le fédéral a prêté \$9,844,575 et consenti 4,800 prêts, donc en sept ans et onze mois. En l'espace seulement de onze mois, le provincial a consenti 6,200 prêts, pour un montant de \$14,913,274.

Après l'adoption de cette mesure, on a repris le débat sur l'adresse. M. Bouchard a d'abord pris la parole pour critiquer l'administration du gouvernement et le discours du Trône. C'est le Premier Ministre qui lui a répondu en faisant une revue de son administration depuis un an et demi. L'hon. M. Duplessis a terminé son discours en traitant la question la plus grave qui se pose à l'heure actuelle, celle de l'autonomie de notre province, qui se pose au sujet du projet fédéral d'assurance-chômage. Voici la déclaration

qu'il a faite. "Nous sommes en faveur de l'assurance-chômage, mais pas aux dépens de la confédération et de la constitution. Je ne veux pas mettre en doute la sincérité du gouvernement d'Ottawa, mais je puis me permettre de tenir compte de la logique. On nous demande d'accepter un amendement à la constitution, pour donner au gouvernement d'Ottawa le droit de légiférer, et d'être seul à légiférer, sur l'assurance-chômage. On faisait ainsi d'une pierre deux coups. Car l'assurance-chômage, ça veut dire quoi? Pour aujourd'hui et pour demain? Quelles obligations les provinces assument-elles aujourd'hui et quelles obligations assumeront les provinces, quand il y aura un autre gouvernement? Quel sera le coût de cette assurance? Quel la province? Car le point de vue peut changer avec chaque gouvernement. On nous demande de donner au fédéral un mandat en blanc pour changer la constitution. Je réponds Jamais!

"Pourquoi le gouvernement d'Ottawa hésite-t-il à montrer la loi qu'il prétend avoir préparée? Cela me paraît plutôt une manoeuvre pour faire semblant de la donner pendant qu'on ne l'a pas.

"Pour nous, de la province de Québec, la constitution, c'est notre force. Notre autonomie provinciale, c'est notre âme. S'il est vrai que la science peut être perfectionnée au point de permettre la chirurgie du coeur, je doute que le progrès soit assez avancé pour permettre de ne pas user l'âme en lui enlevant une partie. Pas une parcelle de notre autonomie ne sera sacrifiée, et le meilleur moyen de ne pas la sacrifier, c'est de

ne pas ouvrir la porte, de ne pas créer de précédent.

"Je demande donc aux députés libéraux d'Ottawa de bien réaliser combien est grave la situation, de faire rouges veulent amender la constitution—car ils s'entendent là comme comprendre que si des bleus et des larrons en foire—les députés de la province de Québec n'endureront pas l'empietement sur l'autonomie de leur province.

Mine-école à Val d'Or

Le gouvernement provincial vient d'acquiescer à la mine Gale, à Val d'Or, pour en faire une mine-école. C'est ce qu'a annoncé ces jours-ci le ministre des Mines, l'hon. M. Onésime Gagnon.

La Mine Gale a l'avantage d'être située à proximité d'un centre minier très important, avec communications faciles. Ses anciens propriétaires y ont exécuté des travaux souterrains importants; on y trouve un puits de 275 pieds de profondeur et 2,500 pieds de galeries distribuées sur deux étages.

Cette propriété, qui couvre 207 acres de terrain, est toute équipée pour continuer les opérations sans délai. Le directeur du service des Mines, M. A.-O. Dufresne, s'est rendu à Val d'Or la semaine dernière, avec M. A.-R. Lawrence, ingénieur des mines et directeur de la mine-école Lacey, en Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement est actuellement à faire le choix du personnel. Déjà M. Paul-E. Gagnier, ingénieur des mines, et M. A.-P. Landry, autrefois de mine Nipissing, ont été engagés pour s'occuper tout spécialement de l'industrie minière.

Cette école, comme on le sait, a été instituée en vertu du plan Bilodeau-Powers. Son but est de préparer des mineurs compétents. Elle peut recevoir une certaine d'apprentis à la fois. Après leur stage, ces jeunes gens seront placés dans des mines de la province, où il pourront travailler facilement et avantageusement leur vie.

La loi de "Cadenas"

Il est beaucoup question, de ces temps-ci, de la loi provinciale contre le communisme, loi dite du cadenas. La semaine dernière, un député libéral, M. Joseph Mallette, de Jacques-Cartier, a déclaré à la Chambre des Communes, que cette loi représente la manière de voir des citoyens de la province à l'endroit du communisme. M. Mallette a fait cette déclaration en marge du discours de M. J.-S. Woodsworth, chef des C.C.F., lequel a demandé au pouvoir fédéral de désavouer la loi du cadenas.

Quelques jours plus tard, M. Ernest Lapointe a traité la même question. Il a annoncé qu'il a reçu des protestations contre la loi du cadenas, qu'on a inondé son bureau de lettres et de télégrammes, mais qu'il n'a reçu qu'une requête en bonne et due forme, demandant de désavouer la loi. D'après les déclarations du ministre de la Justice, on croit que le gouvernement King ne désavouera pas la loi contre le communisme. Ce désaveu soulèverait d'ailleurs une protestation générale dans toute la province de Québec.

L'électrification rurale

M. Epile Boiteau, député de Bellechasse, annonce que l'on vient d'installer l'électricité dans cinq paroisses de son comté. Ste-Sabine, St-Macloire, Notre-Dame de Buckland, St-Philémon et un rang de St-Gervais.

M. Boiteau est actuellement en instance auprès de la Coopérative de Bellechasse et du gouvernement provincial pour faire construire, à la Durantaye, un entrepôt frigorifique destiné à l'emmagasinage des fraises. L'an dernier, les paroisses du bas du comté ont produit une quantité globale de trente chars de fraises. Cette production peut être augmentée, à condition que les cultivateurs aient à leur disposition un entrepôt frigorifique.

Exposition d'art religieux

Comme nous l'avons déjà annoncé, une exposition d'art religieux sera tenue à l'Ecole des Beaux Arts, au mois de juin, durant le congrès eucharistique. M. Jean-Baptiste Soucy, le directeur de l'Ecole, annonce qu'une somme de deux cents dollars sera remise aux vainqueurs de l'exposition, de même que plusieurs autres prix.

L'élection de Bagot

C'est mercredi prochain, le 16 février, qu'aura lieu la votation dans Bagot, où M. Cyrille Dumaine, libéral, se représente contre le Dr Philippe Adam, candidat de l'Union Nationale. La campagne électorale est très active. Du côté ministériel, c'est l'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, qui mène la lutte, et du côté libéral, c'est M. Adélard Godbout, chef du parti.

L'ANTIRELIGION AU PAYS DES SOVIETS

A la suite des élections en URSS, "L'Antireligieux" No 11 publie en gros caractères le message suivant: "Le Comité central de l'Union des Sans-Dieu militants de l'URSS adresse, de la part des Sans-Dieu de l'Union soviétique, ses messages chaleureux, aux meilleurs fils de notre heureuse patrie socialiste, aux élus du peuple, au Conseil Suprême et s'engage à lutter avec une énergie toujours croissante contre les préjugés religieux et contre l'influence réactionnaire des organisations religieuses".



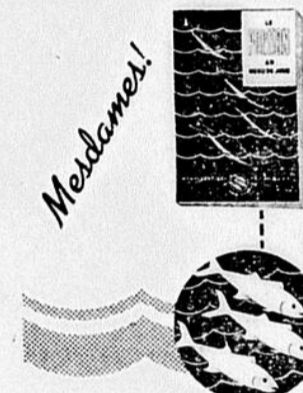
"Ça ne fait rien - nous aurons du POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ pour SOUPER"

Même si ce pêcheur intrépide n'a pas eu de chance aujourd'hui, il peut avoir du poisson pour souper... et il l'aimera!

Votre marchand peut vous procurer du poisson canadien, séché ou mariné, si loin que vous soyez des grandes eaux.

Vous avez le choix de poissons séchés tels que la morue, l'églefin, le merlan, la merluche et la morue noire, ou de poissons marinés tels que le hareng, le maquereau et l'aloose... et chacun d'eux peut être servi de plusieurs manières délicieuses.

Bénéficiez de cette nourriture dans votre foyer. Vous pouvez avoir du poisson canadien, séché ou mariné, dont toute la saveur et la qualité ont été conservées pour votre satisfaction. Demandez-le à votre marchand. Vous trouverez de plus que c'est très économique.



MINISTÈRE DES PECHERIES, OTTAWA.

DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa. Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson. Nom Adresse

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

ST-ARSENE

mardi après-midi jusqu'à jeudi après-midi.

—Madame Etienne Dionne est actuellement dangereusement malade à l'hôpital St-Luc de Québec, des suites d'une grave opération.

—Monsieur Joseph Dumont est aussi sous traitement à l'hôpital St-Joseph de la Rivière du Loup.

—Notre vicaire M. l'abbé Laurent Lavoie est absent cette semaine depuis

—Le six, étaient en promenade chez leur oncle M. le curé Eustache Santerre; M. et Madame Antoine Ouellet, nouvellement mariés au Bic.

—Les cours de tissage à la salle paroissiale, en sont rendus à leur deuxième semaine. L'assistance est très nombreuse, et l'on s'intéresse de plus en plus à ces cours qui sont des plus instructifs et des plus utiles.

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRESSIONS CATALOGUES D'ILLUSTRATIONS POUR DEMANDE SUR CIRCULAIRES L'Imprimerie Générale de Rimouski, Limitée

NOTES LOCALES

M. Raymond Langlois, agronome à Matane, et M. Ls-de G. Fortin, Professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, étaient de passage au bureau de l'agronome régional au cours de la semaine.

Mlle Armandine Lamontagne, fille de Madame Georges D'Autouil, a été nommée présidente de F.A.C.J.C.F. pour le diocèse de Rimouski. Nos félicitations.

Mlle Dorothy St-Laurent de Price est en ville pour assister aux funérailles de son grand père, M. Joseph Dubé.

Le R. M. Eudore Martin, curé de St-Onésime, N.B., était en visite cette semaine chez son frère, M. Sylvio Martin, agronome de cette ville.

Monsieur Emile Lagrange est actuellement de passage à Rimouski par affaires.

DECES DE M. EUSEBE LECLERC

Est décédé à l'hôpital St-Joseph de Rimouski samedi dernier, M. Eusébe Leclerc époux de feu Philomène Brillant, âgé de 85 ans. Son service a été chanté lundi matin à 9 heures, à la cathédrale de Rimouski par M. le curé Tremblay, assisté des abbés Patrice Gallant et Herman Roy, comme diacre et sous-diacre.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE L'ARTICLE : JOUEURS, BUVEURS ?

Monsieur J.-B. Côté, Directeur, Echo du Bas St-Laurent, Rimouski.

Monsieur le Directeur,

En ma qualité de président de l'Association Sportive de Rimouski, je crois de mon devoir de protester contre une correspondance publiée, en page 3, de votre édition du 4 février, intitulée : "JOUEURS, BUVEURS".

Je ne prétends pas que nos joueurs de hockey se désaltèrent uniquement d'eau minérale : le tableau que le signataire anonyme de l'article trace de la conduite de nos joueurs est néanmoins injuste au suprême degré. Votre La Bruyère désirait-il persuader les joueurs de hockey de renoncer à tout stimulant ? Pourquoi alors ne les a-t-il pas approchés prudemment avec de bons conseils ? Désirait-il que l'Association sportive imposât un régime sec dans les salles de l'aréna ? Pourquoi donc n'est-il pas venu soumettre son plan à qui de droit.

Nos joueurs sont déjà tenus à une certaine discipline sur ce rapport, discipline qui est d'ailleurs tempérée de tolérance selon les circonstances. Nous combattons les abus sans nous empêcher ni les prévenir. Est-ce par un article insultant pour tous nos joueurs de hockey que votre correspondant croit faire régner la perfection.

Votre La Bruyère ne me paraît pas avoir encore acquis une bien grande expérience de la vie. En attendant que cela vienne, il y a d'autres choses que le directeur, censurer tout autre article que ce jeune homme pourrait à l'avenir venir demander de publier, car autrement vous vous exposez à être compilé encore une fois d'une déplorable erreur de jugement.

Je compte que vous publierez cette lettre.

Votre bien dévoué,
Amédée CARON

LE BIC

FONDATION D'UNE CHAMBRE DE COMMERCE A BIC

Une Chambre de Commerce vient d'être fondée à Bic. Le Président est M. Pierre Beaudry, maire du village. Les autres officiers sont :

MM. Albert D'Anjou, Vice-Président.
Emile Gagnon, N.P., Secrétaire.
Wilfrid Ouellet, Directeur.
L. A. Chamberland, Directeur.
J. L. Dugal, Directeur.
Eugène Rioux, Directeur.
Dr J. Plante, Directeur.
Dr J. McCaffrey, Directeur.

Nouveautés en librairie

- Le Type Economique et Social des Canadiens, par Léon Gérin...\$1.00
 - Retrospective... ou le Canada avant l'histoire, 75c
 - Fernand Corminboeuf... 75c
 - Pensée Française, \$1.00
 - Olivier Asselin... \$1.00
 - Histoire du Canada, 75c
 - Jean Narrache... 75c
 - La Vie des Saints pour l'école et le foyer, par Melady... 75c
 - ALMANACHS DU PEUPLE, 1938, 25 sous au bureau, 35 sous par la maille.
- L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LIMITEE
C.P. 538 Tel. 31-s-3

LE DEPUTE DE RIMOUSKI RECLAME EN CHAMBRE EN FAVEUR DES CULTIVATEURS ET DES OUVRIERS

"Me serait-il permis d'ajouter quelques mots, dit M. Dubé, pour dire à cette Chambre que j'approuve entièrement toutes les données mentionnées dans le discours du Trône. Il me fait plaisir de féliciter le proposeur et le second de l'Adresse qui se sont si bien acquittés de leur tâche en développant d'une manière admirable ce document officiel qu'on appelle le discours du Trône.

"Je me plais à le répéter que j'approuve sur toute la ligne les données mentionnées dans le discours mais qu'il me soit permis d'ajouter, M. le Président, que je l'aurais voulu encore plus large envers la classe agricole à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir. Cependant, je dois ajouter que notre population rurale est grandement reconnaissante au Gouvernement actuel pour les précieuses mesures qu'il a bien voulu adopter aux deux sessions précédentes, telle l'institution du Prêt Agricole qui a fait jusqu'à présent de bien aux cultivateurs qui étaient dans la détresse. Je remarque aussi avec satisfaction que le Gouvernement veut augmenter les subsides dans ce domaine, mais je suis persuadé que le montant de dix millions que l'on vient d'ajouter en vertu de cette loi qui vient d'être voté, n'est pas suffisant pour rencontrer les besoins les plus urgents. Je suis d'avis, M. le Président, que l'argent ainsi appliqué ne constitue pas une dette, mais plutôt un actif très substantiel au crédit de notre province. M. le Président, au risque de me faire taxer d'exigeant, je réclame davantage en faveur de la classe agricole. Je demanderais au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de favoriser les paroisses rurales du bienfait de l'énergie électrique et ceci afin de retenir à la campagne nos jeunes gens, que le confort illusoire des villes semble attirer dans leurs milieux.

Je désirerais également que des mesures soient prises afin de soulager nos municipalités rurales des charges qui leur sont imposées par la loi de l'assistance publique, ou à laquelle est un fardeau très lourd comparativement aux revenus de notre population rurale. Je réclame par conséquent une modification de cette loi, de manière à diminuer les charges imposées à nos municipalités.

J'ai confiance, M. le Président, que le Gouvernement actuel ne restera pas sourd à cette réclamation qu'un humble représentant d'un comté rural se croit justifiable de soumettre. Un autre moyen d'aider les ouvriers du sol, serait que des mesures énergiques soient prises afin de favoriser la classe agricole dans l'achat des engrais chimiques à meilleur compte, ce qui aurait pour effet d'augmenter la production des fermes et de maintenir la fertilité de nos sols.

Je désire tout particulièrement attirer l'attention de l'Hon. Ministre de l'Agriculture sur cette question. L'Hon. Ministre qui s'y connaît assez bien dans le transport par bateau, pourra certainement trouver un moyen d'importation rationnelle des pays d'Europe, pour les engrais nécessaires à la fabrication de ces engrais. M. le Président, une autre question qui m'intéresse aussi au plus haut point, c'est la question du salaire de nos ouvriers. Je félicite le Gouvernement pour les mesures énergiques qui ont été adoptées à cet effet aux deux dernières sessions, mesures qui ont eu pour résultat l'amélioration de la situation de la classe ouvrière ce qui a eu en même temps pour effet d'augmenter le pouvoir d'achat des produits agricoles et manufacturés. Les bienfaits de ces lois ont donc profité à toutes les classes de la société, et tous, nous devons féliciter le Gouvernement pour ces mesures qui ont si bien profité à nos populations.

Dans ce domaine je désirerais également que le Gouvernement puisse faire davantage en faisant en sorte que les salaires soient portés à un niveau encore plus élevé qu'il l'est actuellement pour certaines classes de travailleurs, les bûcherons entre autres, car il faut admettre que l'amélioration

Résolution de condoléances

A une séance générale du Conseil Municipal de la paroisse de St-Germain de Rimouski, tenue lundi le 7 février 1938, à laquelle étaient présents : Monsieur Georges Turcotte, maire, et messieurs les conseillers Joseph St-Pierre, Pierre Dubé, Adhémar Morneau, Fabien Ouellet, Auguste Duchêne, Joseph Collin.

La résolution suivante a été adoptée.

Proposé par M. Pierre Dubé, secondé par M. Joseph St-Pierre, et adopté unaniment : Attendu que ce Conseil a appris avec regret la mort de Mme Fabien Ouellet, épouse de l'un de ses collègues, de ce Conseil, survenue le 23 janvier 1938, nous désirons lui exprimer notre sincère sympathie dans le premier qui l'a frappé ainsi qu'à sa famille ;

Et que copie de la présente résolution lui soit transmise ainsi qu'aux journaux locaux, pour publication.

Vraie copie
ARSENE MICHAUD,
Sec.-Trésorier.

A VENDRE

Maison avec terrain mesurant 95 x 112, Rue Ste-Marie ouest, pour cause de départ. S'adresser à
FRANCOIS ST-PIERRE

GASPE

Gaspé.—D.N.C.—L'Association Dramatique et Musicale de Gaspé a donné un deuxième concert dans la salle Jacques-Cartier. Cette soirée remporta un grand succès tant dans le domaine financier qu'au point de vue artistique. Avec cette soirée, l'Orchestre de Gaspé, une filiale de l'Association a fait ses débuts et fut longuement applaudie. L'orchestre débuta avec "Viollette" et sur un rappel joua "Lilace". Le programme était de niveau supérieur.

Les membres du directeur de l'Association, MM. J. Sasseville Roy, John Joseph, Napoléon Gérard, père, Lewis McKenzie et Harold Baker étaient les juges du concours.

Le premier prix, décision unanime, fut décerné à la Compagnie Robin, Jones et Whitman de Gaspé, a été décerné à Mme C. Belles-Isles.

M. Jack Kenney gagna le deuxième prix, don de la compagnie Wm. Hyman & Sons.

M. Théo. Langlois reçut le troisième prix, don de M. et Mme Romuald Gagnon, marchand.

Mlle Ioline Godfrey a eu le quatrième prix, don du magasin John F. Davis & Sons.

Mlle Adèle Lavoie, marchand, a gracieusement fourni un baril de pommes qui a été gagné en premier lieu par M. J. A. Banville, membre actif de l'Association. M. Banville le fit tirer de nouveau et l'heureuse gagnante a été Mlle Eveline Godfrey.

Le prix d'assistance, don de M. le Dr et Mme A. B. Ginsberman, a été gagné par Mlle Merle Eden.

Par l'intermédiaire de ce journal, l'Association Dramatique et Musicale de Gaspé remercie tous ceux qui ont bien voulu coopérer à cette oeuvre et surtout les marchands locaux.

Caisse Populaire.

Gaspé est doté d'une caisse populaire Desjardins depuis ces jours derniers et le secrétaire-gérant est M. Aurèle Banville, qui a une douzaine d'années d'expérience dans les affaires bancaires, ayant été quatre ans dans une banque locale qu'il vient de laisser pour gérer cette Nouvelle Caisse Populaire.

Monsieur Georges Day, de St-Jean l'Évangéliste, comté de Bonaventure, a donné une conférence sur les bienfaits des Caisse Populaires dans la Province, tant au point de vue d'épargne qu'au point de vue de la libération économique de la race canadienne française.

Les autorités du Séminaire de Gaspé avaient permis à leurs élèves de Philosophies d'assister à cette conférence.

La caisse Populaire de Gaspé débute avec 37 actionnaires ayant 122 parts sociales.

Les officiers honoraires sont les suivants :

Patron, Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé, premier vice-président, M. l'abbé Alphonse Miville, deuxième président, M. l'abbé J. A. St-Laurent, curé de St-Jean l'Évangéliste; et M. J. Georges Day, propagandiste, Vice-Président.

Le conseil d'administration se compose de MM. Romuald Gagnon, président, Joseph Lavoie, vice-président, J. A. Banville, secrétaire-gérant, Pier-

re-Marie Fournier et Georges Gérard, membres.

La commission de crédit à les membres suivants : MM. Napoléon Gérard, père, Alban Chrétien, employé civil et Edgar Arsenault, B.S.A.

Les membres du conseil de surveillance sont M. l'abbé François Rancourt, ptre et curé d'office, MM. Alphonse Guimont, I.F. et le Dr Cyric Belles-Isles.

Dans sa conférence, M. Day nous a fait remarquer que depuis la fondation des caisses dans la Gaspésie, les Caisse Populaires Gaspésiennes ont eu le joli chiffre de 21 millions et de 482 millions dans toute la Province.

Monsieur Napoléon Gérard, père, a été élu marguillier en remplacement de M. J. Bte Lavoie, marguillier sortant de charge.

Les administrateurs de la paroisse sont MM. Maxime Sirois, marguillier en charge, Donald Beatty et Napoléon Gérard, père.

Monsieur Moise Labbé a été assermenté constable de la paroisse.

Dans le domaine catholique, M. l'abbé François Rancourt, curé d'office de la cathédrale, est à organiser les différentes sociétés : les dames de Ste-Anne, les Enfants de Marie, la Ligue du Sacré-Coeur pour les jeunes gens.

SAINTE-LUCE

Visite des classes.—M. le curé et M. le vicaire ont fait la semaine dernière la visite des classes pour le 1er semestre. Ils ont été satisfaits des résultats obtenus.

M. l'abbé J.-Bte Desrosiers, prêtre vicaire de Montréal était en vacances dans sa famille.

Maison demandée

A louer ou à acheter, pour le premier mai. Huit pièces. Donner renseignements au sujet location : prix, conditions.
CASIER POSTAL 120
RIMOUSKI, P.Q.

ON DEMANDE

Un magasin à louer sur la rue St-Germain est, entre le magasin Verreault, et le Bloc Heppell. D'une largeur approximative de 30 pieds par 75 de longueur.

Prêt à payer un bon loyer avec longs termes.

S'adresser à :
CASIER POSTAL 538,
RIMOUSKI, P.Q.

Salon de Beauté de Champlain

Venez faire donner votre permanent avec la NOUVELLE MACHINE "EMPRESS DE LUXE" la plus PERFECTIONNEE qui existe : beaucoup moins de PESANTEUR et de CHALEUR sur la TÊTE, frise les cheveux que les machines à fils ordinaires ne peuvent friser.

Nous vous offrons les nouveaux modèles de PERMANENT INDIVIDUEL de FANTAISIE avec les solutions Frizol, Luxtrol et Frizol spécial ; travail exécuté par un personnel qui a la plus grande EXPERIENCE à Rimouski dans tout genre de permanent.

- Permanent Lido sans fils, \$3.00 à \$12.00.
- Véritable permanent Empress de Luxe, \$5.00 à \$12.00.
- Permanent ordinaire, \$2.00 à \$8.00
- Permanent sans machine Park Avenue, \$5.00 à \$12.00

SALON EMILE DECHAMPLAIN
PERMANENTS GARANTIS MEME POUR 15 MOIS
PERSONNEL D'EXPERIENCE RECONNUE

Oeufs frais

Oeufs strictement frais à vendre. Chaque douzaine n'a pas plus de 24 heures d'âge.
PRIX : 35 sous la douzaine
TELEPHONE 301—C

A VENDRE

1 chaise de barbier, 1 miroir, 60 x 60 avec cadre, étagère pour miroir, 1 armoire vitrée à deux panneaux environ 5 pieds de hauteur.
S'adresser à
J.-E. ALARY
AMQUI, P.Q.

Boites pour l'empaquetage des oeufs

Boîtes avec divisions, pouvant contenir 1 douzaine d'oeufs. En vente à
L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI LTEE
C.P. 538 TEL. 31

Martin & D'Anjou Enr'g

Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou
COURTIERS EN ASSURANCES
TEL : 374-S-2 CASIER POSTAL 129

BUREAU : BANQUE PROVINCIALE, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE, A DES PRIX DEFIANST TOUTE COMPETITION.

AUSSI : ASSURANCE FEU, VIE, ACCIDENT ET MALADIE.

Salon de Beauté de Champlain

SITUE RUE ST-GERMAIN
Téléphone 207 C

Venez faire donner votre permanent avec la NOUVELLE MACHINE "EMPRESS DE LUXE" la plus PERFECTIONNEE qui existe : beaucoup moins de PESANTEUR et de CHALEUR sur la TÊTE, frise les cheveux que les machines à fils ordinaires ne peuvent friser.

Nous vous offrons les nouveaux modèles de PERMANENT INDIVIDUEL de FANTAISIE avec les solutions Frizol, Luxtrol et Frizol spécial ; travail exécuté par un personnel qui a la plus grande EXPERIENCE à Rimouski dans tout genre de permanent.

- Permanent Lido sans fils, \$3.00 à \$12.00.
- Véritable permanent Empress de Luxe, \$5.00 à \$12.00.
- Permanent ordinaire, \$2.00 à \$8.00
- Permanent sans machine Park Avenue, \$5.00 à \$12.00

SALON EMILE DECHAMPLAIN
PERMANENTS GARANTIS MEME POUR 15 MOIS
PERSONNEL D'EXPERIENCE RECONNUE

Magasins E-M Stores

Deux jolis départements Des plus assortis à votre disposition

Boucherie
Au complet.
BOEUF CANADIEN
BOEUF DE L'OUEST de premier choix.
LARD FRAIS
VEAU, AGNEAU, POULETS, DINDES, Etc.
JAMBONS
Nous attendons votre visite.

Epicier
de toutes sortes.
FRUITS et LEGUMES frais tous les jours.
POMMES AU BARIL
BISCUITS à la CAISSE
POISSONS FRAIS
POISSONS SALES Etc. Etc.
Nos prix sont des plus intéressants.

LEOPOLD FILLION, PROP
Epicier-boucher
RUE ST-GERMAIN EST TEL. 260 RIMOUSKI

L'Epicier Desrosiers

SPECIAUX JUSQU'AU 12 FEVRIER

Tomates en conserves, la bte...10c
Gruau, cuisson rapide, la lb...05c
Nettoyeur pour les évier...05c

Savon de toilette, blanc...10c
3 pour...25c

3 savons confort pour...05c avec l'achat d'une boîte de chipso...20c

Graisse Bijou, bte 4 lbs...50c

Pommes sèches, la livre...12c

Cocoanut blanc, la lb...20c

Abhiccots secs, la livre...23c

Noix écalées, la livre...45c

L'Epicier Desrosiers

LE SALON DE BEAUTE ACME

RUE ST-GERMAIN, TELEPHONE 182

Si vous aimez avoir une coiffure des derniers modèles pour les Fêtes, rendez-vous au Salon de beauté ACME. Le coiffeur diplômé de ce salon est le seul, capable, à Rimouski, de vous donner la véritable création nouvelle dans la coiffure par le moyen de la nouvelle coupe de cheveux, dont monsieur MANUEL, coiffeur de PARIS, lui a montrée lors de l'exposition de la coiffure à Québec, tenue à l'hôtel St-Roch, le mois passé.

Isidore & Vincent de CHAMPLAIN
COIFFEURS DIPLOMES
GARANTIS pour 1 an.

Les Lithinés du Dr Groc

Le moyen le plus économique pour réaliser chez soi une eau minérale artificielle, fraîche, gazeuse et alcaline.

Le maintien de la santé chez les bien-portants.

Le traitement des arthritiques.

Le fait que leur usage journalier s'impose.

Les Lithinés du Dr Groc apportent un bien simple et pratique, à la portée de tous, pour combattre l'élimination par les reins des acides uriques qui s'accumulent dans l'économie par l'ingestion des aliments et leur décomposition subéquente.

URACETOSE

La pratique médicale offre de très nombreuses occasions d'utiliser les éléments de la reconstitution organique. Qu'il s'agisse de la Convalescence des maladies graves, des suites de couches pénibles, de la Croisance, de tous les états de dépression purement physique (amaigrissement) ou plus spécialement nerveuse, qu'il s'agisse surtout de cette plaie des maladies modernes, la Tuberculose, partout et toujours il est indispensable de faire appel à ce que l'on nomme un peu vaguement les "toniques".

PHARMACIE RIMOUSKI, Dr L.-J. Moreault, Prop.

LA SARCOG OBINE

GRANULE EFFERVESCENT ANTISEPTIQUE HEPATO-RENAL DIURETIQUE ET ANTI-TOXIQUE ANTI-URIQUE

ANTISEPTIQUE URINAIRE REMARQUABLE

L'Uracose par son Urotropine et son Formiate de Lithium est générateur de formaldéhyde ou formol naissant—bactéricide puissant—qui irrigue tout l'ensemble de l'appareil urinaire, reins, vessie, urètre, etc.

Ces produits sont en vente à la